

Pour de longs séjours
en Floride
L'assurance-voyage
CROIX BLEUE
chez votre agent de voyage
ou au **286-8403**

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

TRIS OFFIN OPTICIENS
Acuvue™
verres de contact
jetables.
Offre
exceptionnelle!
Stationnement d'une heure gratuit avec «VALET».
1241, ave. McGill College 861-5588

• MONTRÉAL, MERCREDI 15 FÉVRIER 1995 111^e ANNÉE N° 115 80 PAGES, 8 CAHIERS Miami : 1,50 \$ US Îles-de-la-Madeleine : 1 \$ **50¢** Taxes en sus

Météo

Nuageux,
neige légère
max -1 / min -3
page S 16

875-BELL
La Presse

La question
du jour
page A2

Économie

Le prix du papier
journal s'emballa
page E1
Girerd

LES DÉPENSES DE
BOURQUE NOUS
FERAIENT FAIRE
DES ÉCONOMIES

OUI, C'EST CE
QUE YAMAN DISAIT
À PAPA POUR LE
CONVAINCRE



Index

Annonces classées	
- immobilier	E11 à E13 et F2
- marchandises	F2
- emplois	F2 à F5
- automobiles	F5 et F6
- propositions d'affaires	E6
Arts et spectacles	
- informations	D1 à D5
- ciné-horaires	D4 et D5
- télé-horaires	D2
Bandes dessinées	F3
Bridge	F6
Décès	F7
Économie	E1 à E10
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	E11
Feuilleton	E13
Horoscope	E12
Le monde	F1 et F8
Loteries	A14
Mot mystère	F5
Mots croisés	F4 et S10
Publicité-marketing	E14
Têtes d'affiche	G4
Vivre	G1 à G6

La Commission des droits justifie le port du hijab dans les écoles

FRANÇOIS BERGER

La Commission des droits de la personne du Québec a ouvert la voie hier au port du foulard islamique à l'école, en estimant que les écoles publiques ne peuvent pas interdire aux élèves de le porter, comme cela s'est produit dans certains établissements scolaires de Montréal.

Un avis juridique rendu public hier par la Commission, dans un document de réflexion

sur le pluralisme religieux, affirme que les écoles du réseau public ne peuvent de façon générale interdire le port du hijab (voile ou foulard couvrant la tête des musulmanes). Cette interdiction constituerait un geste discriminatoire compromettant le droit à l'instruction publique ainsi que la liberté de religion.

Recommandation

Il s'agit d'un avis juridique et non d'un jugement, a tenu à préciser M. Pierre Bosset, du

service de la recherche de la Commission. Cette dernière n'a qu'un pouvoir de recommandation.

«Ce que nous attendons des directions d'écoles, c'est qu'elles fassent l'exercice de voir si le port du hijab met en cause la sécurité ou l'ordre public», a dit M. Bosset en expliquant que certaines restrictions peuvent être imposées, par exemple dans les cours d'éduca-

VOIR HIJAB EN A 2

EN COEUR... avec Lara Fabian!



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Des enfants de l'hôpital Saint-Justine comme Alexandra Laxson, 6 mois, ont eu le plaisir d'accueillir la chanteuse Lara Fabian hier. Celle-ci sera cette année la marraine et le porte-parole d'EN COEUR, l'Association québécoise pour les enfants malades du cœur. Elle succède à l'humoriste Guy A. Lepage. À l'occasion de la Saint-Valentin, Lara Fabian a distribué des cadeaux aux enfants hospitalisés. Un enfant sur cent souffre d'un problème cardiaque. De ce nombre, un sur quatre mourra avant d'avoir atteint l'âge de 15 ans. Au Québec, les maladies de cœur sont dix fois plus répandues que toute autre maladie infantile. Dans la plupart des cas, l'enfant naît avec sa maladie et devra être suivi médicalement pendant toute sa vie.

Ottawa criminalise la détention d'armes

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le nouveau système fédéral d'enregistrement des armes à feu coûtera «environ 85 millions», mais Ottawa soutient qu'il recouvrera cette somme grâce aux frais qu'il imposera aux propriétaires.

«Le système n'entraînera aucune dépense excessive pour les propriétaires d'armes à feu», a déclaré le ministre de la Justice Allan Rock, en déposant hier un touffu projet de loi de 132 pages, sans explication, qui donne suite aux mesures qu'il avait annoncées le 30 novembre dernier.

Le ministre a convoqué une rencontre spéciale du groupe parlementaire libéral après avoir déposé la pièce législative et, à sa sortie, le député ontarien Robert Serré (Timiskaming-

French River) annonçait qu'il voterait contre en Chambre. M. Rock a admis que d'autres libéraux avaient des réticences.

Le permis d'armes à feu, que les propriétaires devront se procurer entre le 1er janvier 1996 et le 1er janvier 2001, et le certificat d'enregistrement d'une arme, qu'ils devront obtenir entre les 1er janvier 1998 et 2003, coûteront tout au plus, a-t-on expliqué, des frais nominaux d'environ 10\$ et seront peut-être gratuits.

Peine

M. Rock a précisé que ceux qui ne se procureront pas permis et certificat dans les délais prévus pourront être condamnés en vertu du Code criminel à une peine maximale de six mois d'emprisonnement ou à une amende pouvant atteindre 2000\$.

Le permis d'armes devra être

VOIR ARMES EN A 2

Doré fait sa rentrée au conseil du RCM

ANDRÉ PÉPIN

L'ancien maire de Montréal, Jean Doré, a refusé comme on le sait de siéger au conseil, mais il n'a pas renoncé à son implication au sein du Rassemblement des citoyens de Montréal.

Il doit participer ce soir à un conseil général de la formation au cours duquel on fera le point sur les 100 premiers jours de l'administration Bourque.

«M. Doré est demeuré très près des activités du parti même s'il se fait très discret sur la scène publique», a dit hier la conseillère Louise Roy, présidente du RCM.

«Il avait, avec nous, une vision de l'avenir de Montréal. On n'abandonne pas nos idées et nous avons plus de 7000 membres qui s'intéressent à notre action», a analysé la prési-

dente du RCM, précisant que «plus de 30 p. cent des électeurs ont voté pour nous, même si nous n'avons que six représentants élus.»

L'ancien maire Doré, qui a profité d'un temps de repos après sa défaite contre Pierre Bourque, n'a pas entrepris de nouvelle carrière. «Il mène plusieurs projets de front, au plan personnel. Il acceptera sûrement de faire le point à la réunion de ce soir», a précisé par ailleurs Mme Roy.

Un retour?

M. Doré avait lui-même indiqué, à la suite du scrutin municipal, qu'il s'accordait plusieurs mois avant de prendre des décisions importantes au plan personnel.

Pourrait-il être tenté par un éventuel retour en politique

VOIR DORÉ EN A 2

RÉFÉRENDUM 95

Lysiane Gagnon



Moment de grâce

HATLEY

Était-ce l'esprit de la Saint-Valentin? La pleine lune qui s'annonçait glorieusement dans un ciel sans nuages? Le charme exceptionnel du petit village de Hatley, dont la place centrale, autour de sa mignonne église de bois blanc, évoque la paix, la tradition et le sens de la communauté?

Toujours est-il que la Commission de l'Estric sur la souveraineté, une fois installée dans l'humble salle d'école avoisinant la St. James Anglican Church — c'est la plus vieille école primaire au Québec — s'est trouvée un instant emportée par l'émotion.

Le président du Consistoire Québec-Sherbrooke de l'Église unie du Canada, M. Kenneth C. Johns, venait de décrire, dans un français impeccable et avec une remarquable sérénité, l'«autre» communauté anglophone, celle de l'extérieur de Montréal. Une communauté vieillissante et appauvrie, là même où elle fut naguère si nombreuse et florissante, au cœur de cette région des Cantons de l'Est qui fut développée essentiellement par des anglophones, descendants des Loyalistes arrivés ici durant les vingt dernières années du 18^e siècle.

Le consistoire rejette les vieux mythes «contre-productifs», celui des «anglophones gâtés» et des «francophones xénophobes», qui ne correspondent pas à la réalité. Il parle de l'inaliénable enracinement de cette communauté au Québec et de son attachement au Canada, plaide en faveur non pas seulement de la tolérance, mais de la solidarité contre la pauvreté et de la célébration des différences... Il félicite la commission pour son travail «ardu et exigeant».

«Nous nous permettrons, dans nos églises, de prier pour vous, pour le résultat de vos travaux, et pour le Québec dans ces moments importants de son histoire», dit-il en terminant.

Le mémoire au complet, mais cette phrase-là surtout, a fait vibrer une corde chez les commissaires. Cette référence à la prière, dite avec une telle simplicité, une telle sincérité, a eu l'effet d'un choc. Comme si cela réveillait le vieux fond chrétien commun à tous dans cette salle...

Il faut dire que l'une des choses qui ressortent de ces commissions régionales, en Estrie comme ailleurs, c'est la soif de valeurs spirituelles et humanistes. Pour certains, cela prend la forme de la solidarité laïque et militante; pour d'autres, d'un retour aux valeurs familiales; d'autres se réfugient dans diverses uto-

VOIR MOMENT EN A 2

■ Masse prêt à écouter les problèmes des gens

page B 1

■ Aux poubelles le dollar canadien! Vive la «piastre du Québec»!

page B 7

PARIS	VOLS SEULEMENT à partir de...	VOITURE ACHAT-RACHAT TWINGO	AVION + VOITURE 628\$ Location 7 jours	Fantastique VOYAGES - TRAVEL DETIENNEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC TMR	MTL. CENTRE-NORD 270-3186	REPERTIGNY 582-4727
	478\$ RÉSERVEZ AVANT LE 1ER AVRIL 1995...	738\$	AVION + HÔTEL 828\$		MTL. CENTRE-VILLE 934-0664	CHOMÉDEY 686-1015
					VIEUX MONTRÉAL 843-7544	TERREBONNE 471-5950
					CÔTE-DES-NEIGES 737-2535	VIMONT 629-6191
					ST-LAURENT 856-0088	LONGUEUIL 670-1235
					LASALLE 366-1600	MÉTRO LONGUEUIL 442-2555
					ANJOU 256-0357	CHAMBLY 658-5600
					EST DE MONTRÉAL 640-8630	POINTE-CLAIR 694-9499

Demain dans La Presse



Sortir

Maîtres de l'illusion

Non, il ne s'agit pas d'une photo d'archives de Mick Jagger, mais bien de son sosie new-yorkais Johnny Glimmer, chanteur du spectacle *Stonesmania*. Une production américaine qui, on l'aura deviné, rend hommage aux Rolling Stones. Le phénomène a fait des petits: au Québec et en Ontario, près d'une cinquantaine de groupes-hommage, se spécialisant dans le répertoire d'un artiste ou d'un groupe, roulent leur bosse dans le circuit des bars. Notre collaborateur Philippe Laguë a vu une dizaine de ces formations à l'oeuvre dans des établissements de la région métropolitaine, tournée qui lui a permis de constater que cette formule a ses bons côtés, mais aussi ses limites. A lire demain dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

à Montréal: Centre des donneurs, Centre commercial Maisonnette, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;

à Kirkland: Merck Frosst Canada Inc., 16 711, Transcanadienne, de 9h à 11h30 et de 13h à 15h. Objectif: 125 donneurs;

à Granby: organisée par les Filles d'Isabelle, cercle 720, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, conseil 1093 de Granby et conseil 9842 de Sainte-Trinité, salle du Club de l'âge d'or Princesse, 405, rue York, de 10h à 20h30. Objectif: 450 donneurs;

à Contrecoeur: organisée par le Comité féminin du club Optimiste de Contrecoeur, salle Daunas, 600, rue Lajeunesse, de 14h30 à 20h30. Objectif: 150 donneurs.

Insolite

12 ans de prison pour avoir momifié sa victime

Agence France-Presse
PERPIGNAN, France

Un Français de 52 ans qui avait «momifié» et conservé pendant plusieurs mois chez lui sa compagne a été condamné hier à 12 ans de réclusion criminelle par les Assises de

Perpignan, dans le sud de la France.

Jean-Marie Xiffre, 52 ans, a été reconnu coupable d'avoir tué d'un coup de fusil de chasse en 1992 sa compagne Jeanne Delachasse, 61 ans, parce que, a-t-il expliqué, elle «criait trop».

Suite de la Une

HIJAB

La Commission des droits justifie le port du hijab dans les écoles

tion physique ou dans les travaux en laboratoire.

La Commission incite les écoles à des «accommodements raisonnables» qui laissent libre cours à l'expression religieuse quelle qu'elle soit.

Il s'agit du premier avis de ce genre au Québec. En France, par contre, l'État a légiféré en interdisant le port du voile islamique dans les écoles, après un âpre débat public.

La Commission des droits du Québec a décidé de se pencher sur le pluralisme religieux et le port du voile après que des élèves du secondaire eurent été expulsés de leur école parce qu'elles portaient le hijab.

L'école secondaire Louis-Riel, dans l'est de Montréal, avait expulsé en septembre dernier une élève musulmane portant le voile. L'élève avait dû changer d'école. Une autre élève du collège privé Regina Assumpta, dans le quartier Ahuntsic, s'est fait signifier qu'elle ne pourra plus porter le voile à compter de septembre prochain. Par contre, quelques écoles acceptent le port du voile islamique.

La Commission fait actuellement enquête sur deux cas impliquant le port du hijab, dont celui du collège Regina Assumpta.

L'avis juridique publié hier ne veut pas statuer sur ces cas, mais plutôt établir les principes généraux qui doivent présider à la résolution des conflits suscités par le port du foulard, a expliqué le porte-parole de la Commission.

À la CECM

La Commission des écoles catholiques de Montréal n'a pas réagi hier à la publication du rapport sur le pluralisme religieux, pas plus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal ni la commission protestante.

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec, Mme Lorraine Pagé, a pour sa part indiqué que les conclusions de la Commission des droits sont les mêmes que celles adoptées par la centrale syndicale plus tôt ce mois-ci. Mme Pagé a toutefois déploré que le système des plaintes au «cas par cas» est inefficace et qu'il vaudrait mieux engager un large débat public.

D'autre part, dans un autre avis juridique, la Commission condamne la pratique de l'École musulmane de Montréal qui oblige ses enseignantes chrétiennes à porter le hijab. Il s'agit dans ce cas d'une condition d'emploi allant à l'encontre de la liberté de conscience et de religion, statue la Commission, qui n'a cependant reçu aucune plainte de la part d'enseignantes de cette école.

Le directeur de l'École musul-

mane, M. Ridwan Yusef, a refusé hier de commenter l'avis de la Commission en expliquant que les dirigeants de l'établissement privé vont prendre le temps de l'étudier.

La Commission prend soin de souligner que les écoles devraient aussi être vigilantes en s'assurant que des élèves ne portent pas le hijab par contrainte ou encore dans un but de provocation qui pourrait troubler l'ordre public.

Les auteurs du rapport sur le pluralisme religieux écrivent qu'«il nous fait reconnaître l'utilisation du foulard dans des pratiques assurant la soumission des femmes et, dans un cadre plus extrême, la contrainte entourant le port du hijab dans certaines sociétés». Ils citent le «terrorisme dont sont actuellement victimes des femmes algériennes» dans leur pays.

Le principe de base est que le port du hijab doit être un choix individuel et libre. Si une élève ou une femme a le droit de le porter, elle a aussi le droit de refuser de le porter, a précisé M. Bosset.

«L'imposition du voile islamique contre la volonté de certaines femmes musulmanes constitue une grosse partie du problème, mais qui est absente dans l'avis de la Commission des droits», a dit hier Mme Yolande Geadah, une consultante en développement international qui réagissait à la publication du document.

Mme Geadah, qui vient de faire

un séjour de deux ans dans son pays d'origine, l'Égypte, croit que le débat sur le port du hijab doit prendre en compte le fait que des pressions familiales et religieuses obligent de nombreuses musulmanes à porter le voile contre leur volonté. En Égypte, a-t-elle rapporté, des enfants de maternelle et du secteur primaire doivent aujourd'hui porter le hijab, même si cela ne fait pas partie des traditions.

La Commission n'a pas voulu s'aventurer dans les dédales d'une exégèse coranique sur l'obligation ou non de porter le hijab chez les femmes musulmanes. Elle s'est contentée de rappeler les principes de liberté individuelle, de liberté de conscience et de religion.

Le rapport déborde largement la seule question du hijab et brosse un tableau général des «accommodements raisonnables» en matière de liberté religieuse, surtout sur les lieux de travail d'où proviennent la majorité des plaintes. La Commission préconise l'utilisation de «banques de congés mobiles» pouvant être utilisés pour satisfaire les pratiques religieuses diverses, comme par exemple le respect du sabbat chez les juifs ou du ramadan chez les musulmans.

Dans les écoles, la Commission invite les autorités à une révision des calendriers scolaires afin de refléter le pluralisme religieux montant dans la société québécoise. □

MOMENT

Moment de grâce

pies. Mais la soif est là, intangible, inassouvie.

Les commissaires sont manifestement touchés. Le vice-président de la commission, André Langevin, maire de Coaticook, remercie le témoin avec effusion. Le commissaire Pierre Patenaude — un professeur de droit de Sherbrooke qui s'est déjà signalé par quelques sautes d'humeur — est au bord des larmes, et sa voix s'étrangle quand il interroge le témoin.

«Dites-moi, dit-il après un long préambule sur la petite histoire constitutionnelle, pourquoi on en est rendu là?»

— Parce qu'on ne s'est pas assez parlé, répond docement M. Johns.

Durant presque tout l'après-midi, on allait ainsi se ménager les uns les autres. Un interprète était à la disposition de l'auditoire, mais tous les intervenants anglophones tenaient à présenter au moins une partie de leur mémoire en français, même ceux qui le parlaient laborieusement.

Les commissaires, de leur côté, redoublaient de gentillesse: «Would you mind if I ask you a question in French?» demande

Me Patenaude à M. Murray Powell, qui venait de s'exprimer dans un français hésitant mais obstiné. Et l'autre vice-président, Gary Caldwell, se faisait un point d'honneur de s'adresser en anglais même aux intervenants qui parlaient français couramment.

Un autre moment de grâce s'est produit lors du témoignage de Darcy Ryan, un enseignant retraité qui s'est présenté comme «un Québécois de la quatrième génération». Son mémoire était écrit en anglais mais il avait fait faire une traduction française, et c'est celle-là qu'il a lue devant la commission, avec à peine une pointe d'accent, et une imperturbable sobriété.

Il a quitté Dorval pour les Cantons de l'Est en 1967, pour que ses enfants vivent dans un milieu plus francophone et plus rural. Irlandais d'origine, il comprend ce besoin de préserver la langue et la culture, mais, dit-il, «je ne suis pas ici pour vous aider à définir un nouveau pays. Je suis Québécois d'abord, c'est sûr! Que pourrais-je être d'autre? Mais je suis aussi Canadien...»

Me Patenaude élabore une très longue question qui commence avec Jean Lesage et finit avec Charlottetown, et lui demande ce qu'il propose pour amener le Canada anglais à céder aux demandes minimales du Québec.

M. Ryan hoche la tête. Il aurait préféré que Meech passe, que la théorie des deux peuples fondateurs soit acceptée... «Mais c'est très difficile d'amender une constitution existante. Cela ne se fera peut-être jamais. Ce qui compte, c'est ce qui arrive jour après jour dans nos vies.»

L'atmosphère était telle qu'on a même évité le dérapage qui menaçait.

Un groupe de «concerned citizens» de la région s'en est pris aux fusions forcées des petites municipalités de comté, mais leur plaidoyer a été interrompu par le vice-président Langevin, qui les a — très courtoisement — déclarés hors d'ordre. (Le secrétariat des commissions, manifestement trépassé par les critiques qui ont décrit ces tournées régionales comme des «lignes ouvertes» ou des auberges espagnoles sans rapport avec le projet de loi sur la souveraineté, a demandé aux dirigeants des commissions d'éviter les digressions).

En fait, le groupe n'était pas plus en dehors du sujet que bien d'autres (il visitait la façon dont devrait s'effectuer la décentralisation mentionnée dans le projet de loi), mais de toute évidence les directives de Québec avaient été fermes, et M. Langevin entendait les suivre à la lettre.

S'ensuivit un certain mélisme.

La commissaire Louise Paquet, consultante en récréo-tourisme (sic), entreprit de répondre au groupe de citoyens et tomba elle-même dans le gouffre sans fond du sujet hors d'ordre. Le vice-président Langevin, seul à la barre étant donné que l'autre vice-président, le sociologue Gary Caldwell qui est fermier à ses heures, faisait partie du groupe de «citoyens concernés», leva la main mais n'arriva pas à ramener son monde dans le droit chemin. La commissaire Paquet continua à discourir. Le commissaire Patenaude, toujours soupe-au-lait, menaçait de démissionner si l'on continuait de traiter de «sujets non pertinents». L'auditoire commençait à tempêter.

Pendant tout ce temps, Robert Sheldon, l'un des porte-parole du groupe, levait la main et réclamait la parole, mais le vice-président avait décrété que le quart d'heure du groupe était terminé... «Juste un mot!» plaidait le témoin refoulé.

L'explosion était imminente: M. Sheldon allait-il accuser la commission de brimer sa liberté d'expression?

Quand finalement la parole lui fut accordée, M. Sheldon prit le micro: «Juste un mot... Bonne Saint-Valentin à tous et à toutes!» □

Question du jour

Le service
InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour: Selon vous, la victoire des libéraux dans Brome-Missisquoi reflète-t-elle l'opinion des électeurs face au prochain référendum?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-Bell



La Presse

On s'interroge sur le bien-fondé des Commissions

Le Parti québécois fait-il fausse route? À la question posée hier sur les Commissions régionales sur l'avenir du Québec, à savoir si elles informaient les citoyens ou pas, 60 p. cent des lecteurs de La Presse ont répondu n'y rien apprendre.

La quotidienne

à trois chiffres

272

Tirage d'hier

à quatre chiffres

0896

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Décès, remerciements	285-6816
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



07-3

MERCREDI
15 FÉVRIER 1995

CODE DU JOUR

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse
285-7111

DORÉ

Doré fait sa rentrée au conseil du RCM

active? a demandé La Presse à Mme Roy. «Il ne sera pas question d'une telle éventualité dans l'immédiat. Du moins pas avant un an», a-t-elle tranché. M. Doré, durant un an, jouit du statut de

ARMES

Ottawa criminalise la détention d'armes

renouvelé à tous les cinq ans au coût de 60\$ et un formulaire de renouvellement sera envoyé par la poste avant la date de l'anniversaire de naissance. Le certificat d'enregistrement sera valide à vie à moins que l'arme ne soit vendue ou transférée, ce qui coûtera environ 10\$.

Lorsque le système sera en place, le permis sera obligatoire pour l'achat de munitions.

Le porte-parole de la Coalition pour le contrôle des armes à feu, Heidi Rathjen, a félicité le ministre d'avoir résisté «aux intenses pressions exercées sur lui par le lobby des armes à feu» et a dé-

noncé les députés qui encouragent la population à faire preuve de désobéissance civile.

Le porte-parole du Reform Party, Jack Ramsay, de l'Alberta, a soutenu que l'enregistrement sera «coûteux et sans effet» et ne réduira ni l'utilisation des armes à des fins criminelles, ni la violence conjugale, ni les suicides commis avec des armes.

La députée Pierrette Venne (Saint-Hubert) du Bloc québécois a déclaré que le ministre Rock a mis de côté plusieurs recommandations du rapport du coroner Anne-Marie David, qui a été rendu public le 26 janvier dernier. Par ailleurs, «l'enregistrement ne deviendra obligatoire que dans le prochain siècle», a-t-elle noté.

Le projet de loi, qui prévoit toujours une peine minimale de

quatre ans d'emprisonnement pour qui commet une infraction violente avec une arme, sera maintenant étudié par un comité de la Chambre.

Le nouveau système vise tout le monde, «mais il sera mis en oeuvre de façon à tenir compte du mode de vie des autochtones. Par exemple, des mesures ont été prévues pour assurer la participation des autochtones dans l'application du programme».

Contrairement à ce qui avait été annoncé en novembre, les particuliers qui possèdent ou acquerront une arme visée par la disposition sur les droits acquis et appartenant à une catégorie précise d'arme prohibée, pourront acheter de quelqu'un d'autre ou lui vendre une arme de même type.

veut réduire de moitié l'aide à la recherche pour les partis municipaux, mais il devra obtenir un amendement à la charte. Nous allons nous battre contre une telle mesure», a-t-elle promis.

Les dirigeants du RCM misent beaucoup, il va sans dire, sur les ratés de la nouvelle administration Bourque pour entretenir la flamme militante. □

Le projet de loi crée une nouvelle catégorie d'armes prohibées, soit les armes de poing de calibre .25 et .32 et celles dont la longueur du canon ne dépasse pas 105 millimètres.

Comme tous les autres propriétaires d'armes prohibées, seuls ceux qui possèdent ce genre d'armes avant le dépôt du projet de loi pourront les acheter ou les vendre à un autre particulier. Ils pourront les utiliser pour le tir à la cible ou à titre de collectionneur et devront prouver à tous les cinq ans que les armes servent bien aux fins prévues.

Le projet initial prévoyait que les propriétaires d'armes de poing enregistrées pourraient les garder jusqu'à leur mort mais que le droit de propriété ne pourrait être transféré. □

Les réactions au projet de loi sont partagées

PIERRE GINGRAS

Reprenant l'essentiel des propositions fédérales rendues publiques en décembre sur le contrôle des armes à feu, le projet de loi déposé hier aux Communes par le ministre de la Justice Allan Rock suscite des réactions très diversifiées.

Comme cela avait été le cas il y a quelques semaines, les chefs de police et la Coalition pour le contrôle des armes souscrivent avec enthousiasme au projet de loi du ministre alors que d'autres estiment qu'il est carrément inapplicable.

Représentant 250 000 chasseurs et pêcheurs sportifs, la Fédération québécoise de la faune estime que les mesures proposées par le gouvernement Chrétien ne servent qu'à calmer l'opinion publique en obligeant tous les chasseurs, par exemple, à enregistrer leurs armes, une mesure qui ne sera guère utile pour contrôler les crimes violents dans la société, fait valoir l'organisme.

«Y aura-t-il encore des chasseurs au Québec dans dix ans? demande le représentant de la fédération, Daniel Lacombe. La question se pose sérieusement à la lecture des procédures et des coûts d'enregistrement prévus dans le projet de loi, dit-il. Il fallait subir une enquête de la police pour acheter un fusil de chasse. Maintenant ce sont tous les chasseurs qui de-

vront faire de même pour obtenir un certificat de propriétaire d'armes. Et les chasseurs canadiens devront assumer la plus grande partie des 85 millions que nécessiteront la mise en place du nouveau système. C'est énorme.»

M. Lacombe estime que plusieurs chasseurs laisseront tomber leur activité pour éviter ces tracasseries, ce qui se traduira inévitablement par une baisse considérable de retombées économiques pour la province. La chasse est une activité qui entraîne des dépenses directes de 254 millions par année au Québec. La fédération s'insurge contre le fait que le projet de loi ne semble pas prévoir de campagne d'information publique sur l'entreposage sécuritaire des armes, comme elle l'avait réclamé.

Réunissant une foule d'organismes sociaux ainsi que des associations de policiers, de professionnels de la santé ou de syndiqués, la Coalition pour le contrôle des armes se réjouit du fait que le ministre Rock ait su résister aux pressions du lobby des armes.

«Le projet de loi est solide, fort, et correspond bien aux propositions de base qui avaient été annoncées plus tôt», a indiqué le regroupement par voie de communiqué. La Coalition constate avec satisfaction que le ministre a maintenu son projet d'enregistrement universel des armes à feu, une mesure dit-elle qui ne peut qu'encourager leurs propriétaires à les entreposer de façon sûre.

Le président intérimaire de l'Association des directeurs de police et de pompiers du Québec, Jean Marc-Aurèle, applaudit lui aussi l'action du ministre Rock.

Il est favorable à la sentence minimale de quatre ans de prison imposée à ceux qui seront reconnus coupables de crimes commis avec une arme, si le projet de loi est adopté dans sa forme actuelle. Selon lui, cette sentence qui ne pourra être l'objet d'une libération conditionnelle, aura un effet dissuasif sur les criminels.

Une opinion que ne partage pas Pierre Landreville, professeur de criminologie et chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal.

M. Landreville estime toujours que cette peine minimale de quatre ans n'est tout simplement pas applicable. Il croit que si le gouvernement fédéral appliquait éventuellement sa loi dans toute sa rigueur, la population des prisons du Québec doublerait dans quelques années seulement, une situation aberrante, dit-il. Le système carcéral fédéral coûte 226 millions par année au Québec seulement. Le gouvernement fédéral n'a tout simplement pas les moyens d'assumer ces frais supplémentaires.

«Il a été maintes fois démontré que des peines plus grandes ont un impact minime sur le nombre de crimes», répond le chercheur. □

Un seul conseil pour trois paramunicipales

YVON LABERGE

■ L'administration Bourque abolit les conseils d'administration de trois sociétés paramunicipales et les remplace par un seul, a-t-on appris.

Cette décision pave la voie à la fusion prochaine de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA), et de la Société de développement industriel de Montréal (SODIM).

La fusion prochaine de ces trois sociétés paramunicipales est un secret de polichinelle depuis la prise de pouvoir de Vision Montréal en novembre dernier.

Tout au long de la campagne électorale, l'aspirant-maire Pierre Bourque a

voué les trois paramunicipales aux géométries, comme l'ont fait avant lui certains de ses candidats qui siégeaient déjà au conseil municipal avant la tenue des élections.

La semaine dernière, pendant l'étude des crédits budgétaires des trois sociétés, le conseiller municipal associé à la présidence du Comité exécutif, M. Robert Gagnon, a déclaré deux fois plutôt qu'une que le sort des paramunicipales n'était pas encore joué.

« Je ne suis pas capable de dire aujourd'hui ce que sera l'avenir des trois paramunicipales, disait M. Gagnon, pour la simple et bonne raison que nous ne sommes pas encore rendus là dans notre réflexion. Nous allons étudier chacune des paramunicipales au cours des prochains mois et nous déciderons ensuite. »

L'attaché de presse de M. Bourque

n'a pas confirmé ou démenti les informations de *La Presse*.

M. Alain Sans Cartier a répété pour l'essentiel le message de M. Gagnon, message qu'a d'ailleurs repris en début de semaine la présidente du comité exécutif, Mme Noushig Eloyan.

Le mandat de la majorité des membres des conseils d'administration des trois paramunicipales arrive à échéance ce mois-ci. Certains candidats ont déjà été rencontrés en vue de leur nomination éventuelle au conseil d'administration unifié.

L'un de ceux-ci est M. Richard Lasalle, un ancien conseiller municipal du Parti civique du maire Jean Drapeau, de 1960 à 1974, et adjoint au président du Comité exécutif Yvon Lamarre de 1979 à 1986.

Interrogé par *La Presse* hier, M. Lasalle a admis qu'on lui en a parlé.

« Je suis disponible pour servir », a-t-il dit.

M. Lasalle, un entrepreneur en construction de Montréal, a déjà été président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec. Il siège présentement au conseil d'administration de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

M. Lasalle a également été président de la Société de développement de Montréal (SODEMONT), une paramunicipale qui, fusionnée avec la SOMHAM, est devenue la SHDM en 1988. A quelques jours des élections de novembre 1986, le nom de M. Lasalle avait été mêlé à une affaire de conflit d'intérêts. Il avait en effet acheté puis revendu une maison à un promoteur qui faisait justement des affaires avec la Ville de Montréal, dans le cadre de l'Opération 20 000 logements.

Bourque offre des roses aux femmes et un budget aux Montréalais

ANDRÉ PÉPIN

■ C'est en offrant une rose à chacune des femmes qui travaillent à l'hôtel de ville que le maire Pierre Bourque a célébré hier la Saint-Valentin. Il a toutefois dû se passer de l'opposition pour célébrer l'adoption de son premier budget, puisque les 12 conseillers qui la forment ont voté contre.

Le maire se fait charmeur cette semaine, mais rien ne semble tourner à son avantage. Lundi, il a distribué des chocolats aux journalistes après les avoir grondés pour différents reportages; puis les roses du Jardin botanique pour la Saint-Valentin; enfin, les portes de son bureau grandes ouvertes au public aujourd'hui pour que les électeurs constatent à quel point il se contente de peu. Malgré tous ces gestes gracieux, l'opposition a mené un combat de plusieurs jours pour finalement dire unanimement non au budget.

Les conseillers de Vision Montréal ont donc dû adopter seuls, avec leur forte majorité, la première décision politique importante de l'ère Bourque, le budget 1995, une pièce de 1,9 milliard de dollars qui allège le fardeau des commerçants, mais augmente celui des petits propriétaires.

Les propriétaires montréalais recevront donc sous peu, d'ici la fin du mois, le seul vrai message de l'hôtel de ville: le fameux compte de taxe.

Le premier versement est réclamé pour le 1^{er} avril, le deuxième pour le 1^{er} juin. Ce petit répit d'un mois, pour le premier versement, coûte quatre millions au trésor municipal, en frais d'intérêt; mais, dit le conseiller responsable des finances, Sammy Forcillo, « ces frais sont compensés largement par des placements avantageux effectués par Montréal en décembre dernier ».

Il importe de rappeler que 80 p. cent des petits propriétaires, c'est-à-dire ceux des unifamiliales, des duplex et des triplex, verront leur compte de taxes majoré de cinq p. cent par le nouveau budget municipal.

L'opposition, particulièrement André Lavallée du RCM, a dénoncé l'improvisation qui a caractérisé la rédaction de ce premier budget de l'administration Bourque.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Le Château Champlain à l'Accueil Bonneau

Des employés du Château Champlain, comme ici Joanne Papineau et Nathalie Beauchamp, ont égayé la Saint-Valentin des 400 habitués de l'Accueil Bonneau en leur servant un repas hier après-midi. Les convives étaient accueillis par un portier en livrée et on leur a même déroulé le tapis rouge! Un peu comme au Château Champlain, quoi...

La Cour d'appel déboute le fils de Jean Chrétien

LUCIE CÔTÉ

■ Michel Chrétien, le fils adoptif du premier ministre du Canada, qui interjetait appel hier de sa condamnation pour agression sexuelle, a été débouté en Cour d'appel du Québec.

Les trois juges — Jean-Louis Baudoin, Christine Tourigny et Michel Proulx — qui ont rejeté unanimement et séance tenante la demande de M. Chrétien, ont jugé que l'avocat de l'accusé, Me Raphaël Schachter, n'avait pas fourni — que ce soit dans son mémoire ou dans sa longue plaidoirie — de motif valable d'en appeler de la décision ren-

due en juin 1992 par le juge Raymond Bernier, de la Cour du Québec.

Condamné à l'époque à trois ans de pénitencier, le jeune homme aujourd'hui âgé de 26 ans en avait appelé du verdict de culpabilité et avait donc été immédiatement remis en liberté.

Amérindien originaire des Territoires du Nord-Ouest, Michel Kendi, adopté à l'âge de 18 mois par Aline et Jean Chrétien, alors ministre des Affaires indiennes, était alors retourné vivre à Yellowknife, avec sa mère biologique, qui l'a reconnu et contacté après avoir vu sa photo publiée dans les journaux au moment du procès.

Michel Chrétien a été reconnu coupable d'avoir agressé une jeune Amérindienne dans son appartement de Montréal, le 10 mai 1990. Il l'avait sodomisée et violée, après lui avoir attaché les mains et les pieds. L'accusé avait nié les faits, mais le juge Bernier ne l'avait pas cru, notamment parce qu'il avait tenté de cacher des preuves et avait menti aux enquêteurs.

Il a été impossible de savoir hier si Me Schachter compte demander à la Cour suprême — dernier recours de son client — la permission d'interjeter appel. Il a 60 jours pour le faire. En attendant, Michel Chrétien devrait en principe commencer à purger sa peine, vraisemblablement à Yellowknife.



Michel Chrétien

« Jouez pour Walt Disney World à CKMF »

LE CONCOURS LE PLUS « PLANANT » EN VILLE

À GAGNER :

- L'un des quatre voyages pour quatre personnes à Walt Disney World Resort, comprenant :
 - Transport aérien aller-retour avec Delta Air Lines, le transporteur officiel de Walt Disney World;
 - Hébergement six jours et cinq nuits au Disney's All-Star Resorts;
 - Passeports quotidiens pour Magic Kingdom, Epcot '95 et Disney-MGM Studios;
 - Coupons pour les déjeuners, dîners et soupers.

Pour participer, c'est simple : il vous suffit de remplir, avec votre enfant âgé de 15 ans ou moins, le bulletin de participation ci-contre et de le faire parvenir à CKMF 94.3. Des chanceux choisis au hasard seront invités à se rendre à CKMF afin de se mesurer à d'autres enfants dans une compétition de jeux vidéo. Le gagnant de cette compétition verra ensuite son nom déposé dans la boîte de tirage pour le grand prix hebdomadaire, soit un voyage pour quatre personnes à Walt Disney World. Un grand tirage par semaine, jusqu'au 24 février prochain.

BULLETIN DE PARTICIPATION

« Jouez pour Walt Disney World à CKMF »

Concours « JOUEZ POUR WALT DISNEY WORLD À CKMF »
CKMF 94.3, C.P. 3094, Succursale C
Montréal (Québec) H2L 4K6

Nom de l'enfant : Âge :

Adresse : App. :

Ville : Code postal :

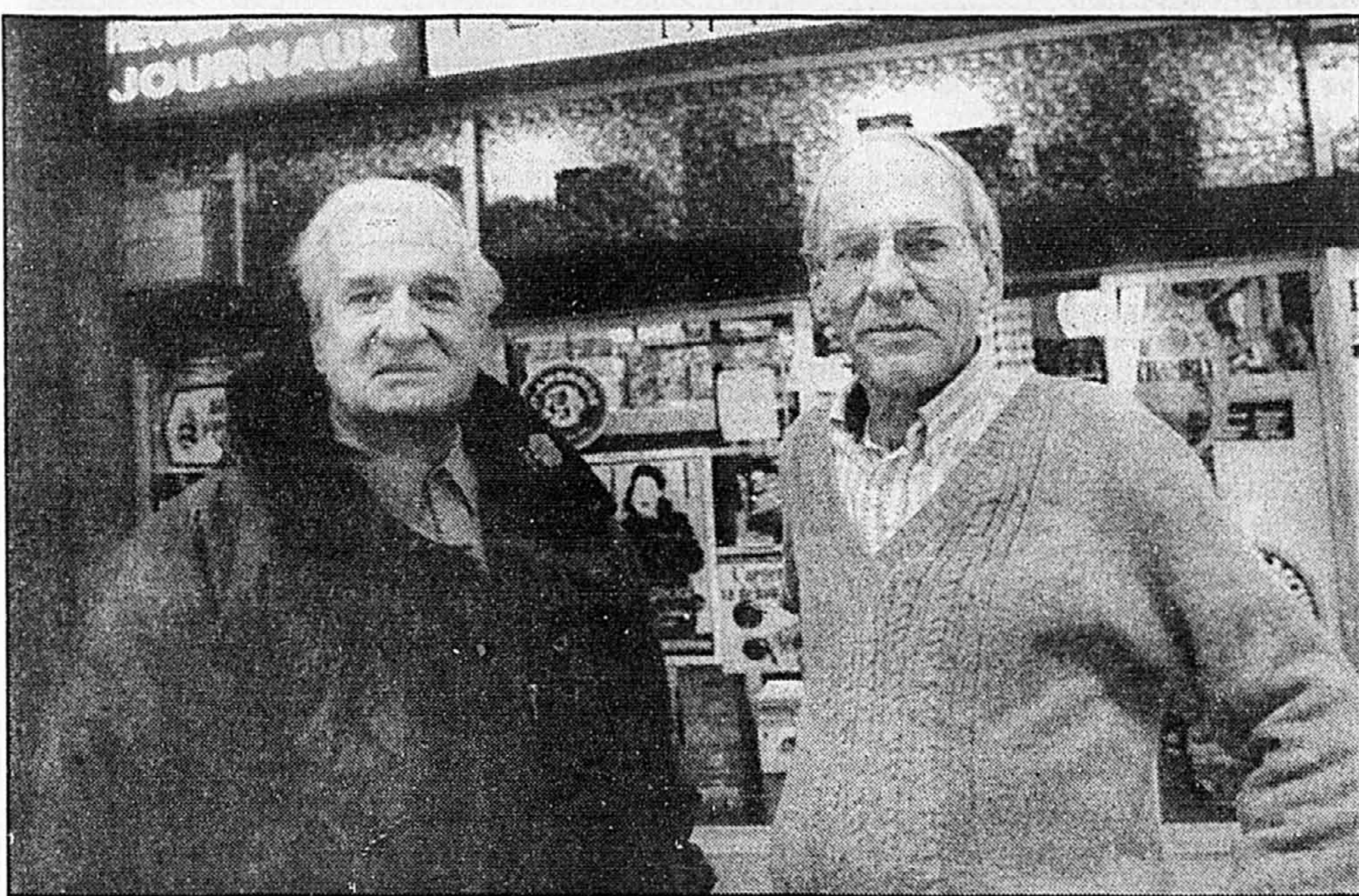
Téléphone :

Signature d'un parent :

Nom de l'école de l'enfant :

(Fac-similé non reproduit mécaniquement accepté)
Ce concours s'adresse uniquement aux résidents du Québec, âgés de 15 ans ou moins.
Détails et règlement du concours disponibles à CKMF 94.3.
Les bulletins de participation sont publiés les samedis, lundis et mercredis, et sont admissibles jusqu'au 22 février 1995.

La Presse



Les frères Denis et Jean-Marc Thibault devant leur dépanneur du métro Sherbrooke.

La Cour supérieure rabroue un proprio

« M. Raphaël » est condamné à compenser les frères Thibault pour la multitude d'ennuis qu'il leur a causés depuis 1983

ÉRIC TROTTIER

■ Un mauvais propriétaire, qui avait tenté une poursuite « scandaleuse » afin d'intimider deux locataires, vient de se faire rabrouer par la Cour Supérieure qui l'a condamné à leur verser la somme de 24 000 \$.

Mais le calvaire des frères Denis et Jean-Marc Thibault, qui exploitent le dépanneur Place du cercle, au métro Sherbrooke, est loin d'être terminé pour autant : « On est soulagés, mais avec M. Raphaël, on n'est jamais sorti du bois. Il nous a encore menacés l'autre jour à la sortie de la Cour », a déclaré hier Denis Thibault.

« M. Raphaël », comme tout le monde l'appelle, c'est Raphaël Ederhy, administrateur de l'immeuble situé au 3585 rue Berri, à l'intersection de la rue Sherbrooke, à Montréal. La bâtisse, qui abrite 285 logements, des bureaux et quelques commerces, appartient à une compagnie, Kalenso inc., dont le siège social est au Panama.

Les frères Denis et Jean-Marc Thibault dirigent le petit dépanneur du bas de cet immeuble depuis près de 20 ans. Kalenso inc. a acheté la bâtisse en 1983. Dès lors, l'administrateur, « M. Raphaël », a tenté par tous les moyens d'augmenter le loyer des frères Thibault.

De fait, « M. Raphaël » arrive

dès 1984 à faire casser le bail des deux commerçants et leur fait signer un nouveau contrat avec un loyer de 1 500 \$ par mois (au lieu de 1 200 \$). Ce bail est aujourd'hui évalué à 1 900 \$ par mois, électricité comprise.

Privés de chauffage

Le problème, c'est que, depuis 1983, « M. Raphaël » prive les frères Thibault de chauffage et de climatisation. En hiver, les Thibault doivent travailler en bottes, au froid. L'été, le dépanneur est un four, ce qui n'est pas sans causer certains problèmes pour les aliments.

En outre, « M. Raphaël » a coupé l'eau chaude du commerce en avril 1990. En désespoir de cause, les deux frères ont dû procéder eux-mêmes à l'installation d'un nouveau réservoir d'eau chaude, trois ans et demi plus tard.

En dépit de toutes ces coupures de services, le propriétaire a entamé en 1990 une poursuite de 20 000 \$ contre les frères Thibault, et ce, même si ces derniers ont toujours respecté leurs échéances mensuelles.

« M. Raphaël » réclame en fait : 13 000 \$ pour une surconsommation d'électricité ; (La note, qui remonte à... 1983, est établie à partir de données observées durant une semaine... en 1990 !); 7 000 \$ pour les frais

d'enlèvement des rebuts depuis janvier 1983 (avant même le début du bail, précise le juge).

Défendus par Me Michel Gaudette, les frères Thibault répliquent alors en instituant une demande reconventionnelle, pour les dommages que leur a fait subir leur proprio depuis 1983.

Dans son jugement remis la semaine dernière, le juge François Bélanger leur donne entièrement raison. Rejetant du revers de la main la demande de Kalenso inc. et de son administrateur, le magistrat déclare la poursuite non fondée, « scandaleuse » et « outrageante », et il estime que Kalenso l'a instruite pour intimider les deux frères âgés d'une soixantaine d'années. Il voit également un « abus flagrant et une mauvaise foi évidente » dans la conduite de « M. Raphaël », qu'il considère comme arrogant et vindicatif.

Le juge condamne donc Raphaël Ederhy et Kalenso inc. à verser la somme de 24 000 \$ aux frères Thibault : 2 500 \$ pour les avoir privés d'eau chaude pendant trois ans et demi et pour le nouveau réservoir qu'ils ont dû acheter ; 5 000 \$ pour avoir cessé de climatiser et de chauffer le dépanneur ; 6 000 \$ en dommages exemplaires ; enfin, 10 000 \$ pour leurs frais d'avocats.

Joint par *La Presse*, « M. Raphaël » a indiqué que son avocat allait porter la cause en appel.

Hells Angels contre Rock Machine : la guerre des motards sévit à Bordeaux

■ Déjà marquée par des problèmes raciaux, de surpopulation et de trafic de stupéfiants, l'Établissement de détention de Montréal fait face à une recrudescence de violence reliée au monde des motards.

Le climat explosif omniprésent dans cette institution provinciale du nord de la métropole, communément appelée la prison de Bordeaux, a augmenté d'un cran depuis que des détenus y sont tabassés parce qu'ils refusent de s'associer soit aux Hells Angels, soit aux Rock Machine.

Loïn d'ignorer ce genre de recrutement qui a déjà fait plusieurs blessés parmi la population carcérale, Michel Lacoste, directeur de la prison de Bordeaux, a indiqué hier à *La Presse* que cette guerre entre deux gangs de motards criminalisés était tout simplement le reflet de ce qui se passe à l'extérieur de la prison depuis quelques mois.

Se référant à certains rapports d'enquête préparés par son service de sécurité, le directeur Lacoste a précisé qu'un nombre infime d'individus reliés aux motards, soit trois ou quatre membres des Hells Angels et trois ou quatre membres des Rock Machine, sont présentement écroués à la prison de Bordeaux.

Déjà impliqués à fond dans la vente et le trafic de stupéfiants, commerce lucratif à l'intérieur des murs de la prison de Bordeaux, ces quelques détenus seraient à l'origine des affrontements, avec l'appui d'environ 30 ou 50 autres prisonniers devenus des sympathisants.

Pour avoir refusé de se rallier, soit à la cause des Hells, soit à celle des Rock Machine, une bonne vingtaine de prisonniers ont été roués de coups et battus au cours des derniers mois, et certains ont subi des blessures nécessitant leur hospitalisation.

Une situation inquiétante
Selon Michel Lacoste qui assume depuis huit mois la direction de la prison de Bordeaux, cette guerre interne opposant quel-

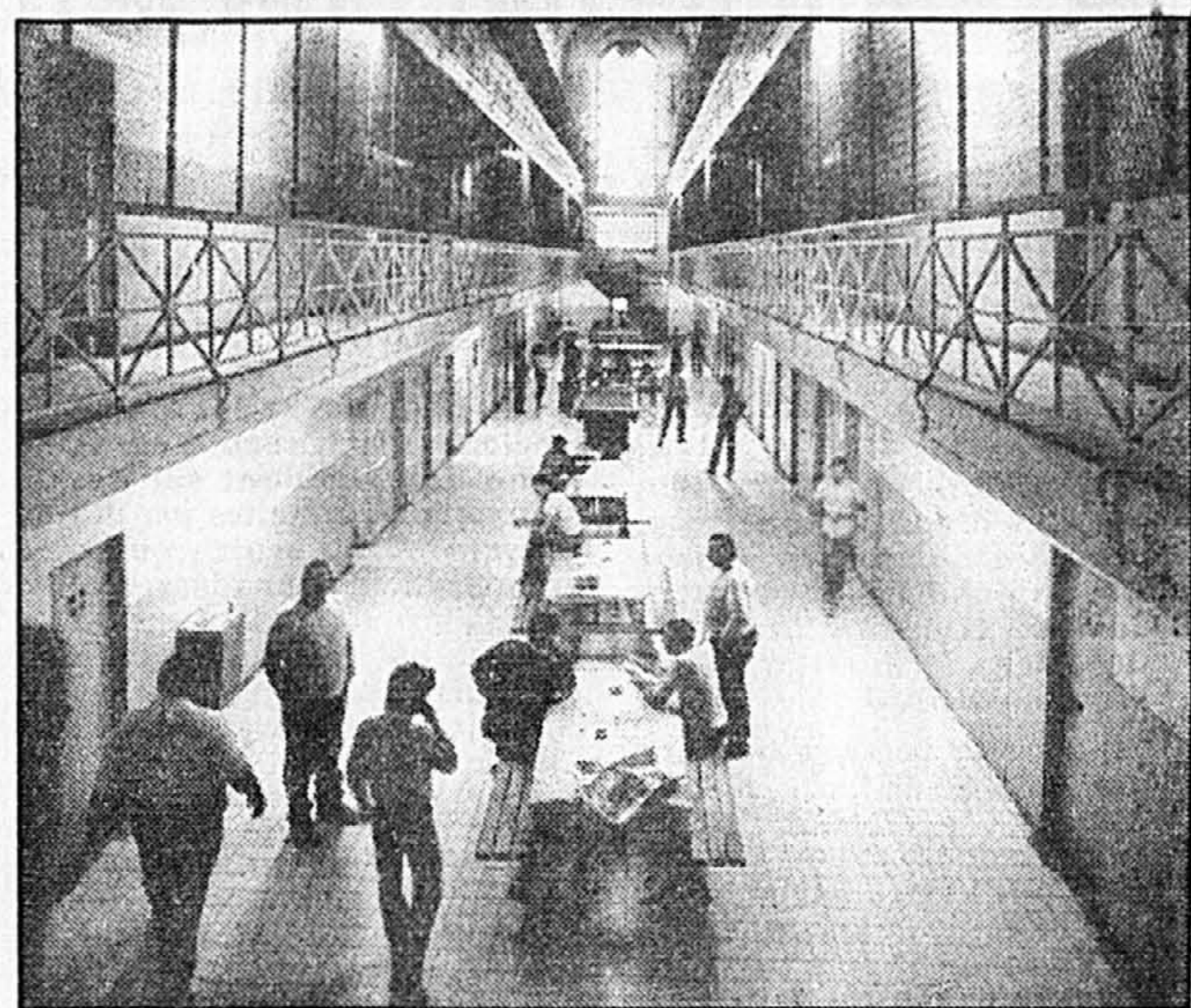


PHOTO La Presse

Les bandes de motard se disputent l'allégeance des détenus de la prison de Bordeaux, une guerre qui attise le climat déjà explosif régnant dans les ailes de cet établissement.

ques membres des Hells Angels et des Rock Machine n'a rien de rassurant, d'autant plus que les gardiens n'arrivent pas de saisir des armes artisanales, des pics et des couteaux, dissimulés dans les cellules de détenus.

Et il y a aussi la guerre raciale qui existe depuis belle lurette entre les détenus Blancs et Noirs séjournant dans cette prison remplie à pleine capacité.

Avec une population estimée hier à 1 014 détenus sur une possibilité de 1 036, le directeur Lacoste a confié à *La Presse* qu'il était à la limite, ajoutant même que « ça déborde un peu ». Ce climat de violence est également bien connu de Jorge Escala, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec.

Déplorant le haut degré de tolérance des autorités qui ne prennent aucune décision pour enrayer ce phénomène, le syndicaliste s'est dit inquiet qu'un mi-

nuscule groupe de motards puisse ainsi avoir le contrôle des différentes ailes de la prison de Bordeaux.

« En temps normal, les gardiens procèdent annuellement à la saisie d'une dizaine d'armes blanches, couteaux et pics de fabrication artisanale, alors qu'ils en ont saisi récemment une bonne trentaine en une seule journée... » a indiqué Jorge Escala qui représente quelque 2 000 agents correctionnels repartis dans 24 établissements provinciaux.

« Quand un détenu craint pour sa propre vie, c'est là un signe précurseur que rien ne va plus », de noter le président du Syndicat des agents de la paix, qui affirme que des gardiens ne sont pas à l'abri de ce climat de violence extrême, certains ayant même reçu des menaces de mort pour s'être interposé entre des prisonniers.

Matelas BONHEUR

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Faites vite!
Quantité limitée!

DERNIÈRE CHANCE

Liquidation

TOUS LES ENSEMBLES SONT VENDUS TAXES COMPRIS, BASE DE LIT ET LIVRAISON COMPRIS

LIQUIDATION DE STOCK	
ENSEMBLES VENDUS AVEC TAXES, BASE DE LIT ET LIVRAISON COMPRIS	
ENCHANTED NIGHTS 399\$ Double 499\$ Grand Simple 349\$	SERTA-PEDIC 368\$ Double 449\$ Grand Simple 299\$
SÉRIES POSTURE 499\$ Double 579\$ Grand Simple 399\$	PERFECT SLEEPER EXTRA-FERME 599\$ Double 699\$ Grand 949\$ Très grand Simple 479\$
POSTUREPEDIC EXTRA-FERME 539\$ Double 649\$ Grand 899\$ Très grand Simple 429\$	PERFECT SLEEPER LUXUEUX FERME 699\$ Double 799\$ Grand 999\$ Très grand Simple 549\$
POSTUREPEDIC FERME 599\$ Double 699\$ Grand 949\$ Très grand Simple 499\$	PERFECT SLEEPER FERME MAX. 799\$ Double 899\$ Grand 1199\$ Très grand Simple 649\$
ORTHOPÉDIQUE DE LUXE 299\$ Double 349\$ Grand Simple 249\$	POSTURE-ORTHO DE LUXE 399\$ Double 499\$ Grand Simple 349\$
ORTHOPÉDIQUE 219\$ Double Simple 169\$	GRAND HOTEL 499\$ Double 599\$ Grand Simple 399\$

Base de lit gratuite à l'achat de tout ensemble

Sealy Posturepedic

Les matelas peuvent être achetés séparément

MATÉLAS SUR MESURE ÉGALEMENT OFFERTS. LIVRAISON RAPIDE.

30 Nuits GARANTIE

Détails en magasin

Matelas BONHEUR

Heures d'ouverture: Lun. au merc. de 10h à 18h, jeu. et vend. 10h à 21h, Sam. 9h à 17h.

- 1440, Fleury Est Montréal 388-9077
- 64, St-Jean-Baptiste Châteauguay 691-4240
- 665, boul. des Laurentides Saint-Antoine 1-800-701-7366
- 15634, boul. Gouin Pierrefonds 620-7155
- Nouveau magasin 2071, Victoria Saint-Lambert 923-4321
- 1958, Le Corbusier Laval 687-7880
- 5201A, Sherbrooke Ouest Westmount - N.D.G. 369-1860

Circuit Mercury

4.9%

Je me souviens

ET VOUS POUVEZ EN BÉNÉFICIER POUR 48 MOIS

- Servofrein
- Chauffe-moteur
- Traction avant
- Manuelle 5 vitesses
- 1,3 L EFI 4 cyl.
- Sièges tissu vinyle
- Enjoliveurs sport
- 2 coussins gonflables
- Dégivreur arrière



ASPIRE 94 NEUVE

4395\$*

LOCATION DE 24 MOIS EN UN SEUL PAIEMENT

* Transport INCLUS. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750\$ applicable. Taxes en sus.

ASPIRE 94 NEUVE

8895\$*

* Transport et préparation en sus. Rabais Ford inclus. Rabais étudiant de 750\$ applicable. Taxes en sus.

ASPIRE 94 NEUVE

159\$*

24 MOIS AVEC COMPTANT DE 399\$

* Location bail de 24 mois, Transport et préparation de 750\$. 50 000 km inclus excédent à 4¢ du km. Rabais étudiant de 750\$ applicable. Taxes en sus.



6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700

Mort horrible dans un accident de motoneige

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un homme de 33 ans a connu une mort horrible dans un accident de motoneige : après avoir plané à une dizaine de pieds du sol et s'être fracassé contre un arbre, il s'est écrasé de l'autre côté d'un sentier. Cet accident s'est produit après que l'un des skis d'une motoneige se soit coincé dans une souche dans un champ à la hauteur du 4500, boulevard des Mille-Îles, dans le quartier Saint-François, à Laval.

Selon la version obtenue par la police de Laval, Ronald L'Abbé (la victime) et un ami, François Labbé, 34 ans, ont décidé vers 20 h 00 lundi, d'aller essayer la motoneige qu'ils venaient de réparer. Ils demeurent tous les deux dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Pas de casque

Les deux hommes ne portaient pas de casque et montaient le même engin. Ronald L'Abbé était au volant. Le choc a été tellement violent que l'arbre s'est brisé en deux.

Voyant son ami gisant inconscient dans la neige, François Labbé, blessé, a réussi à replacer la motoneige dans le sentier et à la démarrer pour se rendre dans un restaurant et appeler de l'aide. La police a été avisée de l'accident vers 21 h.

Les policiers et les ambulanciers se sont rendus sur la scène de l'accident sur des motoneiges conduites par des citoyens. Après avoir reçu les premiers soins sur place, Ronald Labbé a été placé sur un traineau qui a été tiré jusqu'à l'ambulance. Son décès a été constaté à son arrivée à la Cité de la Santé.

Hier matin, le coroner, des experts de l'identité judiciaire et l'agent Yvon Giroux, de la section des enquêtes sur les accidents de la police de Laval, se sont rendus sur les lieux de la tragédie.

Les résultats des tests sanguins et le rapport d'autopsie sont attendus avec impatience parce que le coroner et les policiers veulent savoir si la victime avait consommé de l'alcool avant de monter sur la motoneige. Souffrant d'une commotion cérébrale, François Labbé dit ne pas se souvenir de tous les détails de l'accident.

Le gouverneur général Roméo LeBlanc a été fait citoyen honoraire de la Louisiane

Des Louisianais souhaitent qu'il appuie leurs représentations auprès de Londres

ÉRIC CLÉMENT

Le nouveau gouverneur général du Canada, M. Roméo LeBlanc, a été nommé Citoyen honoraire de l'État de Louisiane le jour de son intronisation comme 25e représentant au Canada de la couronne britannique.

Le gouverneur de la Louisiane, Edwin W. Edwards, a décerné un certificat officiel au nouveau gouverneur général du Canada, qui doit cet honneur à l'indéfectible soutien des Louisianais d'origine acadienne. C'est en effet le président du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), Me Warren A. Perrin, qui est à l'origine de la récompense.

M. LeBlanc a fait savoir à *La Presse*, hier, qu'il considérait le geste louisianais comme « un grand honneur ». Mais il ne veut pas officiellement le commenter n'ayant pas encore reçu le certificat officiel, contrairement... à *La Presse*!

Appel à Londres

Me Perrin, un avocat de Lafayette, en Louisiane, est d'ailleurs à l'origine d'une requête signifiée le 4 janvier 1990 à la reine Elizabeth II et au gouvernement britannique afin que la Grande-Bretagne annule offi-



Le nouveau gouverneur général Roméo LeBlanc, sollicité par des Louisianais.

ciellement l'édit qui condamnait les Acadiens à la déportation. Warren Perrin, d'origine acadienne, demande des excuses de la part du gouvernement britannique et que ce dernier reconnaisse que l'exil forcé des Acadiens était un acte illégal et contraire aux lois britanniques d'alors.

La nomination d'un Acadien au poste de représentant du chef de l'État, la reine Elizabeth II, fait ainsi naître beaucoup d'espoir chez les Louisianais de voir l'édit définitivement abrogé par Londres. Toutefois, il est difficile pour lui de savoir où sa requête a le plus de chance d'être reçue favorablement. La réticence du gouvernement britannique à reconnaître les torts du passé pourrait s'expliquer par la crainte d'avoir à payer des dommages et intérêts aux descendants des personnes déportées, croit Me Jean Ouellet, un avocat québécois très au fait du dossier.

Des appuis

Pour l'instant, l'avocat louisianais continue de négocier avec un avocat de Houston mandaté par la reine d'Angleterre pour s'occuper de cette affaire. Warren Perrin engrange les appuis, qui viennent de partout, dit-il, notamment des Acadiens de

l'Île-du-Prince-Édouard et de groupes de vétérans de la deuxième guerre mondiale qui ont combattu aux côtés de la Grande-Bretagne.

Mais un soutien du nouveau gouverneur général serait évidemment apprécié même s'il est évident que toute initiative doit se faire de façon très diplomatique. « Nous sommes particulièrement encouragés de voir que M. Roméo LeBlanc ait été choisi par le gouvernement canadien mais aussi par la reine, explique M. Perrin, en entrevue avec *La Presse*. Je ne connais pas sa position sur notre requête et je ne lui ai pas encore demandé son aide. Je le ferai si j'estime que cela est nécessaire. »

Ayant déjà été interrogé à ce sujet par un journaliste depuis son intronisation, le nouveau gouverneur a demandé que des recherches historiques soient faites pour savoir qui avait réellement pris la décision de la déportation, a précisé, hier soir, le service de presse du gouverneur.

L'intronisation de M. Roméo LeBlanc, le mercredi 8 février, a été soulignée avec faste en Louisiane, la communauté ayant été très touchée qu'un Acadien accède à une telle fonction. Repas, lectures de poèmes français et toasts en l'honneur du nouveau

Le feu sous la braise à Dorval et Mirabel

JEAN-PAUL SOULIÉ

Négociation de la dernière chance pour les pompiers de Mirabel et Dorval, vendredi prochain, le 17 février. Il a été décidé que le rapport du commissaire conciliateur, Me Marc Gravel, ne serait pas présenté immédiatement au ministre fédéral du Travail. Le commissaire tentera une dernière rencontre avec les représentants des syndiqués. Sept jours après que le ministre aura pris connaissance de son rapport, les 65 pompiers membres de l'Alliance de la fonction publique (AFP) auront le droit de déclencher leur grève.

Selon Jean Morin, porte-parole de l'AFP, tout débrayage des pompiers entraînera un blocage des aéroports de Montréal : les contrôleurs, les pilotes, Postes Canada, Douane et Accise, Transport Canada, comme les boutiques (Versobec), tous se sont engagés à respecter les lignes de piquetage des pompiers.

« Il n'y a aucune volonté de règlement de la part des employeurs, a dit Jean Morin. Nous sommes parvenus à un accord à Calgary, à Edmonton et à Vancouver, en accordant certaines accommodations à l'employeur, mais à Montréal, nous nous heurtons à une mauvaise volonté évidente : l'employeur a déjà effectué 30 mises à pied et licenciements et on en attend 20 autres d'ici deux semaines. »

Pierre Martineau, du Local des pompiers de Mirabel et Dorval, s'attend à ce que la grève soit déclenchée dans la dernière semaine de février si la réunion de vendredi, qui doit se tenir au Complexe Desjardins dans les bureaux de Travail Canada, n'aboutit à aucun accord. « Toute la FTQ, à laquelle nous sommes affiliés, est derrière nous », a-t-il dit.

Grève du rail reportée

Presse Canadienne

La grève imminente des chemins de fer a été reportée.

Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'auto a annoncé mardi qu'il remet à plus tard la rencontre de demain au cours de laquelle devait être choisie la cible pour la grève — soit Via Rail, CP Rail ou CN Rail.

Le syndicat, qui représente la plupart des employés des compagnies ferroviaires, avait fixé la date de la rencontre en pensant que le rapport du conciliateur Alan Hope aurait alors été rendu public, ce qui permettrait le déclenchement d'une grève ou d'un lock-out sept jours plus tard.

Le syndicat, qui attend maintenant la publication du rapport vers la fin février au plus tôt, n'a pas choisi une nouvelle date.

La rencontre rassemblera les leaders des TCA de Via, du CN et du CP qui choisiront la compagnie contre laquelle seront exercés des moyens de pression dans le cadre des négociations collectives.

Les négociations visant à remplacer les contrats de travail échus en décembre 1993 achoppent sur la question de la sécurité d'emploi.

Les trois compagnies emploient environ 50 000 personnes, dont 35 000 sont syndiqués.

RECOMMANDÉES
PAR L'APA*

À CES PRIX-LÀ,

TOUT LE MONDE

DEVRAIT ROULER EN TOYOTA.

TERCEL 1995

10 998\$*



COROLLA 1995

226\$ par mois/
48mois**

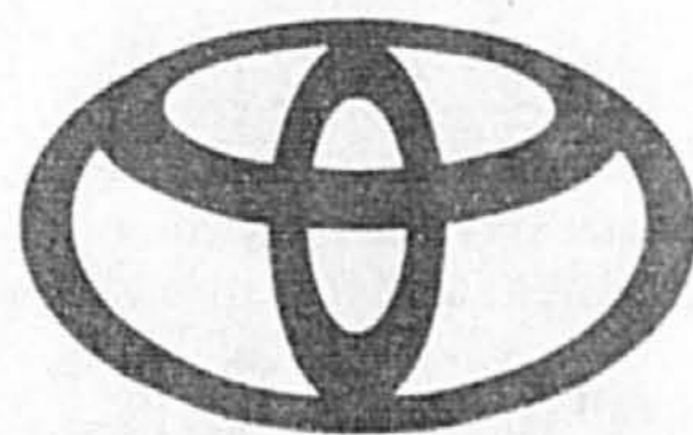
CAMRY 1995

326\$ par mois/
48mois**



Photos pour fin d'illustration seulement. Offres valables jusqu'au 28 février 1995. Le nombre de voitures est limité. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails. * Modèle EL55DK-AA. Taxes, transport et préparation en sus. ** Programme de location à long terme Solution Toyota basé sur les modèles Corolla 1995 AE04BM-XA et Camry 1995 SK11EM-AA. Bail de 48 mois avec option d'achat. Pour la Corolla : comptant de 1 200 \$ (taxes en sus). Coût total du bail 12 372 \$. Premier versement de 226,00 \$ + 15,82 \$ (TPS) + 15,72 \$ (TVQ), soit 257,54 \$ et dépôt de sécurité. Pour la Camry : comptant de 2 325 \$ (taxes en sus). Coût total du bail 17 866 \$. Premier versement de 326,00 \$ + 22,82 \$ (TPS) + 22,67 \$ (TVQ), soit 371,49 \$ et dépôt de sécurité. Baux de 24 et 36 mois aussi offerts sur approbation de Toyota Crédi Canada Inc. Montants fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km, 7 ¢ par kilomètre supplémentaire pour la Corolla; 10 ¢ pour la Camry. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Frais de transport et de préparation (600 \$ maximum), d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. † Source : Roulez sans vous faire rouler, le magazine de l'association pour la protection des automobilistes, édition hiver 1995.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Sarnia Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Estrie Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
668-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

MONT-LAURIER
Claude Auto
823-3511

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pro IX
329-0909

MONTREAL
Houle Toyota
351-5010

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Déry Toyota
589-9000

ST-JEROME
Toyota St-Jérôme
438-1255

ST-LEONARD
St-Leonard Toyota
292-1373

ST-AGATHE
Toyota A Ste-Agathe
226-1044

STE-THERESE
Etamville Toyota
435-3665

SHAWINIGAN
Mauricie Toyota
539-8393

SHERBROOKE
Rielars Toyota
563-8622

SOREL
Automobile
Pierre Leblanc
742-4596

TERREBONNE
Automobiles
L. G. Leveillé
471-4117

TROIS-RIVIERES
Trois-Rivières Toyota
374-5323

VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
373-0850

VERDUN
Woodard Toyota
781-3444

VICTORIAVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235



Un excès de zèle leur attire une suspension

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le sergent Guy L'Heureux et l'agent Mario Quilico, de la police de Saint-Constant, croyaient pourtant bien faire.

...Et protéger une dame en faisant valoir ses droits au « patrimoine familial », le 18 décembre 1992, quand elle a décidé de déménager tous les meubles de la maison de son ex-conjoint.

Mal leur en prit. Le Comité de déontologie pré-

sidé de Me Gilles Migneault assisté de Marcel Vermette et d'Anne Morissette a trouvé que leur action était un acte dérogatoire au code de déontologie.

Surtout du fait que l'un des deux policiers avait été trouvé à l'intérieur de la maison, un endroit déclaré inviolable par les dispositions de la Charte québécoise.

Crainte et appréhension D'autre part, les paroles prononcées par le policier, leur ca-

ractère d'autorité et d'inflexibilité, ont créé crainte, appréhension et confusion chez le plaignant, Sylvain Larocque.

L'appui apporté au sergent L'Heureux par l'agent Quilico dans l'interprétation de la Loi sur le partage du patrimoine familial, a amené le Comité à imposer au sergent Guy L'Heureux une réprimande et une suspension sans traitement de trois jours ouvrables.

Quant à l'agent Mario Quilico, il écope d'une suspension

sans traitement d'un jour ouvrable.

Les deux policiers de Saint-Constant avaient jusque-là un dossier vierge.

Le Comité de déontologie s'est appuyé sur le fait que le Code de déontologie vise « à assurer une meilleure protection des citoyens en développant au sein des services policiers des normes élevées de service à la population et de conscience professionnelle dans le respect des droits et libertés ».



PHOTO DENIS COURVILLE, LaPresse

Incendie rue St-Urbain

Un immeuble résidentiel de trois étages sis au 5234, rue Saint-Urbain a été considérablement endommagé hier à la suite d'un incendie qui a pris naissance vers 17 h 30 dans un hangar situé derrière l'édifice. Avant de parvenir à maîtriser les flammes vers 19 h, les pompiers ont évacué plusieurs personnes avec l'aide des policiers du poste 32 de la CUM. Quelques occupants ont été incommodés par la fumée, mais on ne déplore pas de blessé. On ignore encore s'il s'agit d'un incendie d'origine criminelle.

Square DU LANOUE TOUT BÉTON, PISCINES, AIR CLIMATISÉ, ALARME, RANGEMENT AU SOUS-SOL, BALCON, ENTRÉES LAVEUSE/SÈCHEUSE, 5 % S.C.H.L.

ÎLE DES SOEURS

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE!

SEULEMENT 6 UNITÉS

LAVEUSE SÈCHEUSE RÉFRIGÉRATEUR CUISINIÈRE LAVE-VAISSELLE EN PRIVE

SI NOTARIÉ AVANT LE 5 MARS 95
TERME D'UN AN GARANTI

777, RUE DE LANOUE #800, 8' (4½) 125 000\$

777, RUE DE LANOUE #406, 4' (3½) 94 487\$

777, RUE DE LANOUE #800, 3' (3½) 116 123\$

704, RUE DE LANOUE #609, 8' (4½) 125 000\$

704, RUE DE LANOUE #444\$

GARAGE INTÉRIEUR INCLUS

BUREAU DES VENTES 755, rue de Lanoue, #201
777, rue de Lanoue
ÎLE DES SOEURS, VERDUN

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi : de 9 h à 20 h
Samedi et dimanche : de 10 h à 17 h

766-7111

Thibault, Messier, Savard ET ASSOCIÉS

Policier accusé de voies de fait

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un policier de la Sûreté du Québec est accusé de voies de fait simple sur un collègue de travail du détachement de Sainte-Agathe.

Après avoir été autorisée par un procureur du district judiciaire de Laval, la dénonciation incriminant le policier Réal Lapointe, 37 ans, a été déposée hier après-midi au greffe pénal du palais de justice de Saint-Jérôme. Le policier devra se présenter devant un juge pour répondre de cette accusation le 13 mars.

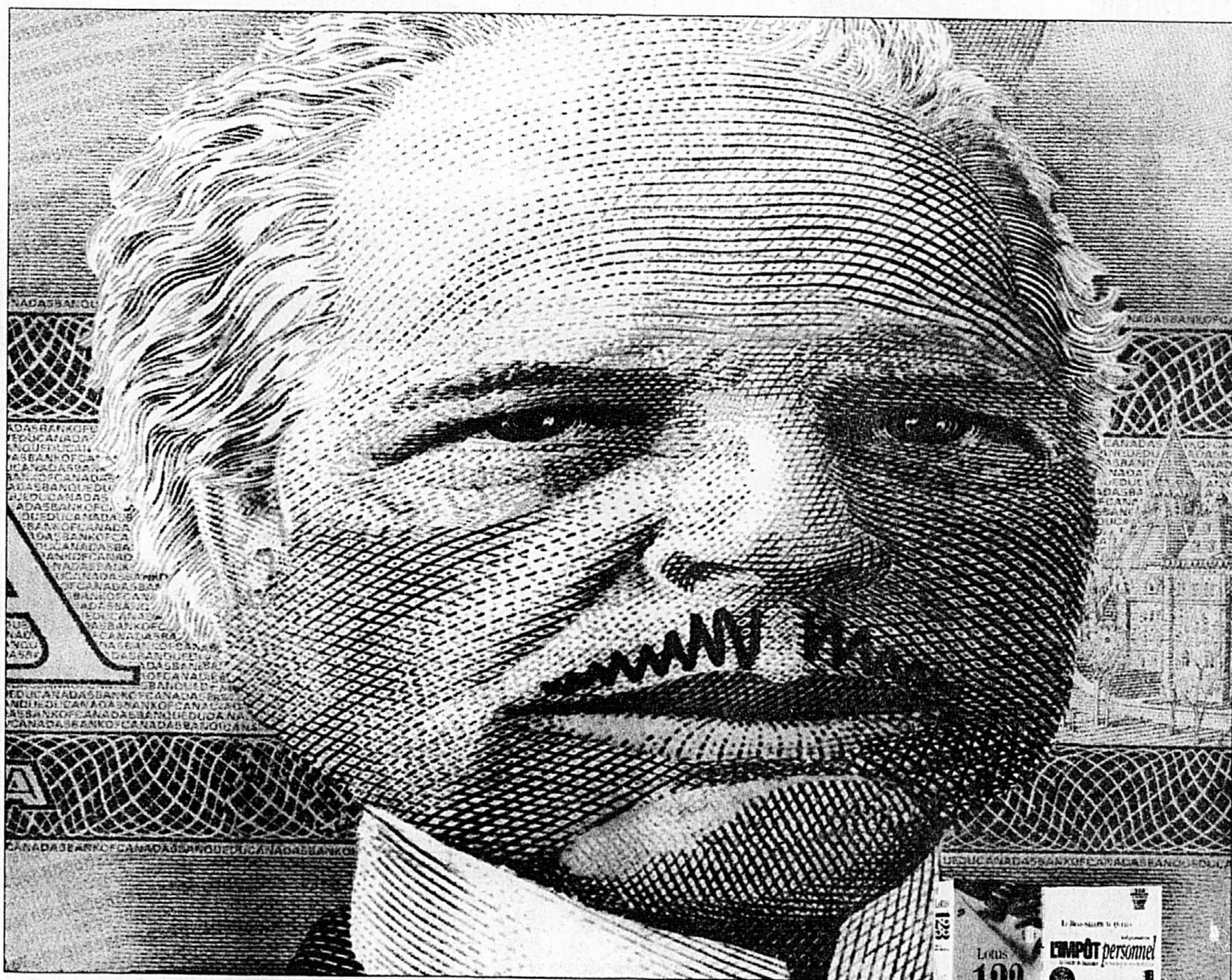
Le 7 février au matin, l'agent Richard Pilote aurait demandé en blaguant à son collègue Lapointe s'il avait fait le plein d'essence de son auto patrouille avant de la stationner devant le poste. Lapointe n'aurait pas apprécié la remarque et aurait invité l'agent Pilote à sortir pour se battre. L'agent Lapointe est costaud et expert en judo, ce qui n'est pas le cas de l'agent Pilote.

Devant le refus de ce dernier, l'agent Lapointe aurait empoigné à la gorge devant sept autres policiers qui se sont empressés d'intervenir pour mettre fin à l'altercation.

L'histoire a été racontée à un agent des affaires internes de la SQ qui après enquête a décidé de s'adresser à un procureur du district judiciaire de Terrebonne. Ayant déjà eu à travailler avec l'agent Lapointe dans des dossiers à Saint-Jérôme, l'avocat a suggéré au représentant des affaires internes d'aller rencontrer un substitut du procureur général à Laval.

Par ailleurs, un homme appréhendé pour une histoire de facultés affaiblies a déposé une plainte à la Commission de déontologie policière contre Réal Lapointe. Il prétend que le policier a été trop brusque avec lui.

Lapointe est suspendu de ses fonctions.



Souriez... c'est le temps de l'impôt.

Logiciel L'IMPÔT personnel gratuit à l'achat de Lotus 1-2-3. Profitez du temps de l'impôt pour vous offrir Lotus 1-2-3, le tableur le plus vendu depuis dix ans. Entre le 15 janvier et le 30 avril 1995, à l'achat de Lotus 1-2-3, on vous fera cadeau de L'IMPÔT personnel, le logiciel français de déclaration de revenu le plus populaire au Canada. Ses formulaires, approuvés par Revenu Canada, sont offerts en versions française et anglaise pour le Québec (T1 et TP1). De plus, vous aurez droit à 90 jours de support technique gratuit pour les deux logiciels. Pour plus de renseignements, composez le 1 800 GO-LOTUS.

Lotus
Working Together™

Offre en vigueur au Canada seulement. Cette offre s'applique à l'achat de Lotus 1-2-3 version 5 pour Windows (français et anglais), en coffret de mise à jour ou de premier utilisateur. L'offre ne peut être combinée à aucune autre et ne s'applique ni aux produits achetés à des fins d'éducation ni à ceux achetés en grande quantité sous licence unique. © 1995 Lotus Development Corporation. Tous droits réservés. Lotus 1-2-3 est une marque déposée de Lotus Development Corporation. Le logotype L'IMPÔT personnel est une marque déposée de Softkey Software Products Inc. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation.

Les voleurs sont bredouilles

Des cambrioleurs qui pensaient décrocher le gros lot, à 6 h 40 hier matin, en brisant un cadenas afin d'ouvrir une porte grillagée pour ensuite forcer avec une camionnette dans une porte de côté de la succursale d'Aventure Electronique sise au 3956, autoroute 440, près du boulevard Labelle, à Laval, ont quitté les lieux bredouilles.

Ils sont en effet arrivés devant plusieurs boîtes vides, leur contenu ayant été placé en montre dans le magasin. À l'arrivée des policiers, les malfaiteurs étaient disparus.

COLLÈGE

Ahuntsic

OPTÉZ POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ

PROGRAMMES DE FORMATION
OFFERTS AUX PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Le Collège Ahuntsic, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada et la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre offrira trois programmes de formation aux prestataires d'assurance-chômage.

- FINANCE:** Attestation d'études collégiales 901.72
Durée: environ 22 semaines
- ESTIMATION EN IMPRIMERIE:** Attestation d'études collégiales 902.16
Durée: environ 38 semaines
- SÛRETÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE:** Attestation d'études collégiales 901.71
Durée: environ 25 semaines

- Début des cours: mi-mars 1995
- Formation dispensée le jour
- Aucuns frais

RENSEIGNEMENTS:

Présentez-vous avec cette annonce à votre Centre d'emploi
OU
au Collège Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Montréal.
389-5921, poste 2969

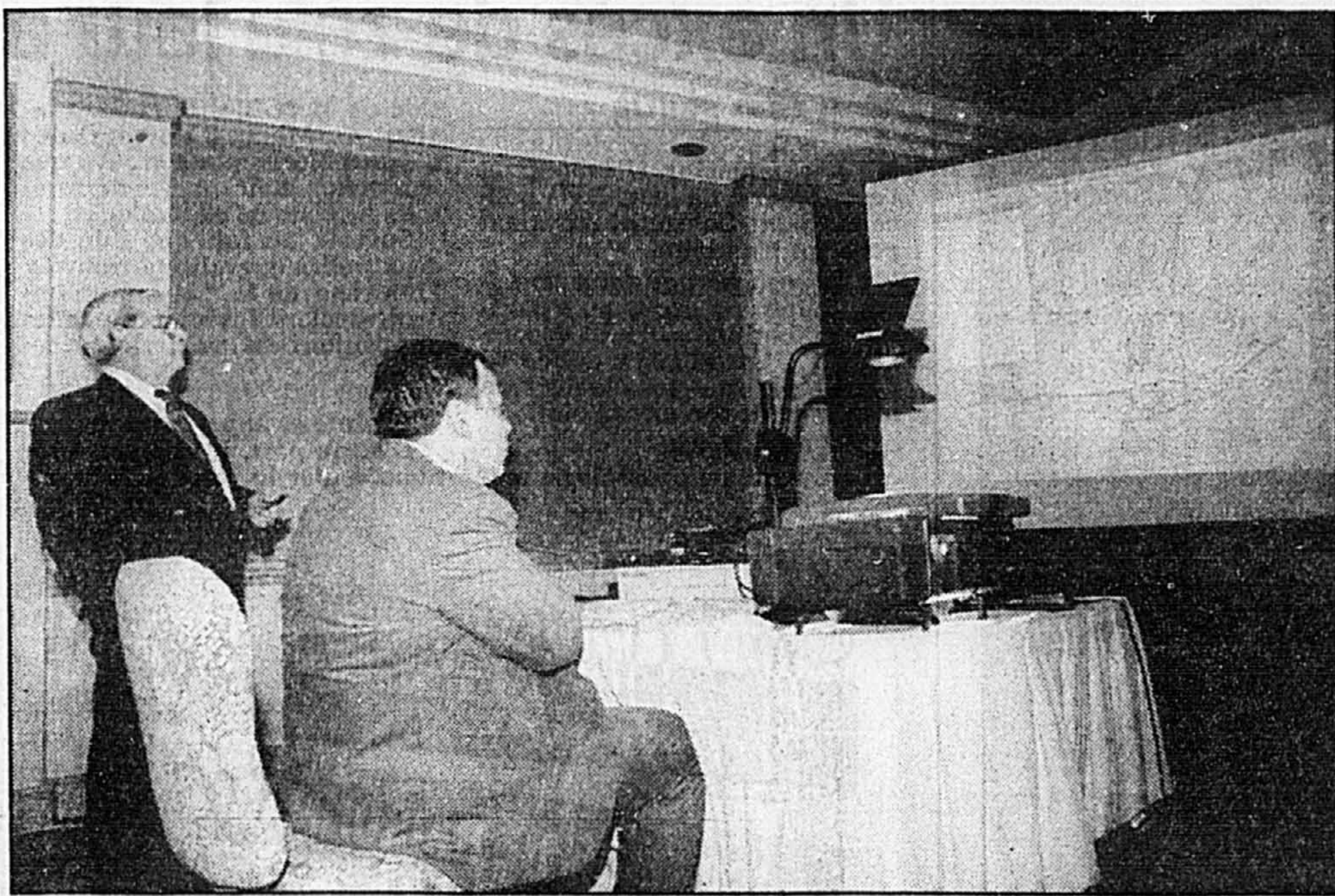


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Les voitures protégées par le système de la compagnie S2RK sont suivies par satellite sur des cartes informatisées où les régions urbaines sont mémorisées en détail.

Une firme de Pointe-Claire prévient les vols d'auto grâce aux satellites

Presse Canadienne

Une entreprise de télécommunications de Pointe-Claire propose un nouveau service de repérage par satellite contre le vol de véhicules. S2RK Technologies Avancées, dont une société de messageries est déjà cliente, vendra maintenant aux particuliers ce service baptisé SatSting (épinglage par satellite).

Un terminal est caché à bord des véhicules protégés par le système, a expliqué hier Peter Steeves, de S2RK; si un véhicule est mis en route sans que soit composée la « séquence opérationnelle » connue du propriétaire, le terminal est activé et alerte un réseau de repérage.

Le terminal est une boîte noire montée par M2S, de Québec. Ce fabricant utilise des éléments de téléphonie cellulaire Nokia et d'autres fournisseurs comme Mafinpo, Bell Canada et Trimble, ajoute Bertrand Saucier, de M2S. Cette société réalise l'assemblage, l'intégration et les essais des terminaux, qui sont de la grosseur d'une cassette VHS.

Au début, chaque terminal coûtera environ 1 500 \$, note Marc Lescaubeau, responsable de la chaîne G. Lebeau, qui sera

distributeur de cet équipement au Québec. La demande, la miniaturisation et la fabrication en série sont censés faire baisser le prix du matériel.

L'autre associé principal de S2RK est Chubb Security Systems Canada, de Mississauga, Ontario, qui gère le réseau de repérage grâce à des cartes informatisées; les régions urbaines y sont mémorisées en détail.

Ce réseau, précise Renato Giordano, de S2RK, est constitué des 24 satellites (huit couvrent l'Amérique du Nord) du Global Positioning System (GPS), propriété du gouvernement des États-Unis et des pays membres de l'OTAN. La composante civile des satellites peut être utilisée sans frais par des entreprises qui font leurs investissements au sol, précise M. Giordano.

Tarif d'abonnement

Jacques Bérard, de Chubb Canada, ajoute qu'outre le matériel, l'utilisateur doit payer un abonnement de 575 \$ par année, couvrant cinq mises en alerte par mois; celles qui surviennent en sus sont facturées 2 \$ chacune.

À des prix pareils, les partenaires dans SatSting convien-

nent que le service ne vise d'abord que les automobiles haut de gamme ou les véhicules de valeur, ou encore des camions à cause de leur cargaison.

Selon M. Bérard, le réseau peut surveiller 100 000 véhicules. À la base de surveillance, un préposé peut suivre entre 10 et 15 véhicules à la fois, à 10 mètres près de distance et en « temps réel ».

Quand un terminal embarqué est mis en alerte, Chubb Canada prévient le corps policier du territoire concerné.

« Les policiers trouveront le véhicule en 15 à 20 minutes », soutient M. Steeves.

Toutefois, si les voleurs arrivent à débrancher la batterie puis à mettre le véhicule sur une plate-forme, la boîte noire ne sera pas activée. Mais cette méthode très voyante comporte ses désavantages, estime M. Steeves.

La mise dans un conteneur métallique coupera le lien avec le satellite mais, là encore, le repérage jusqu'à l'entrée du port ou d'un aéroport donnera assez de précisions aux enquêteurs.

Pour le propriétaire ou l'utilisateur légitime, l'opération permettra un délai suffisant pour mettre le moteur en marche et désamorcer le terminal.

Un pilote de KLM doit poser son avion d'urgence à cause d'un passager étrange

d'après PC et Reuter
GLASGOW, Écosse

Un citoyen canadien a été appréhendé après que l'avion où il se trouvait, et qui transportait près de 300 personnes, eut dû atterrir d'urgence à Glasgow, en Écosse.

Raymond Reimnitz, âgé de 47 ans, originaire d'Amherstburg, en Ontario, a été accusé hier d'avoir eu un comportement susceptible de mettre en danger l'appareil et la vie des autres passagers.

Le jumbo-jet appartenant au transporteur néerlandais KLM effectuait la liaison Toronto-Amsterdam, d'une durée habituelle de huit heures. Il a dû faire une escale imprévue de trois heures en Écosse.

Un porte-parole de KLM a raconté que plusieurs passagers du vol se sont inquiétés lorsqu'un homme a commencé à agir étrangement, se jetant à genoux et se mettant à prier. Il a ensuite tenté de s'introduire à plusieurs reprises dans la cabine de pilotage.

« Il est rare qu'un avion ait à faire une escale imprévue, a-t-il ajouté. L'incident d'hier a prolongé le vol de quatre heures et une grande quantité de carburant a dû être délestée pour permettre à l'appareil d'atterrir en toute sécurité. »

L'accusé a été gardé en détention et envoyé à l'hôpital, où il subira un examen. Il devrait comparaître à nouveau la semaine prochaine. En audience préliminaire, dans sa cellule, hier, il n'a logé aucun plaidoyer ni fait de déclaration.



NE MANQUEZ PAS
NOTRE CIRCULAIRE
DANS CETTE ÉDITION

CLUB
biz

RÉGION MÉTROPOLITAINE

SI J'AVAIS LES AILES D'UN ANGE... JE PARTIRAIS POUR...

À QUÉBEC, LE FORFAIT!

56\$ par personne, en occupation double, taxes en sus.

Ski Stoneham
1 nuit à l'Hôtel
1 journée de ski
1 déjeuner (type américain)

HÔTEL NORMANDIN

1-800-463-6721

Auberge La Camarine

Pour un moment d'intimité ou quelques jours de vacances, nous vous offrons calme, ambiance et accueil sympathique.

C'est avec délices que nous combinerons à vos activités plein air, les subtils plaisirs d'une table raffinée.

31 chambres grand confort dont plusieurs avec foyer.

FORFAIT ÉVASION
2 nuits en chambre standard de luxe, 2 superbes déjeuners, 1 souper Gourmet, la navette au Mont-Sainte-Anne et les pourboires.
*159,00\$ par pers. occ. double
*179,00\$ tous les week-end et Haute Saison

À trois minutes du Mont-Sainte-Anne
(418) 827-5703
sans frais
1-800-567-3939

Mont-Sainte-Anne
Partenaire hôtelier Chalets Mont Ste-Anne

Là où la montagne s'arrête commence le rêve

À partir de **36\$**

par personne occ. 10 personnes
Taxes en sus. Autres forfaits disponibles

Luxeux et extrêmement équipés, skiez jusqu'à la porte de votre condo.

1 Beau Soleil C.P. 288
Beaupré (Québec) G0A 1E0
Sans frais : 1 800 463-4395

Les forfaits «Semaines de relâche», du 19 février au 19 mars.

Le Mont-Sainte-Anne promet d'être à la hauteur!

Au programme cet hiver:
un véritable feu roulant d'activités pour tous!
Renseignez-vous.

HÔTEL	CONDO	MOTEL
À partir de 574\$* par personne (adulte) en occupation double.	À partir de 425\$* par personne (adulte) en occupation double	À partir de 276,50\$* par personne (adulte) en occupation double.
À partir de 205\$* par personne, enfant de 7-13 ans.	À partir de 300\$* par personne, enfant de 7-13 ans.	À partir de 134\$* par personne, enfant de 7-13 ans.
5 nuits d'hébergement en hôtel, incluant 5 petits déjeuners, 5 soupers, 5 jours/soirs de ski alpin et 5 jours de ski de fond.	5 nuits d'hébergement en condo, incluant 5 jours/soirs de ski alpin et 5 jours de ski de fond.	5 nuits d'hébergement en motel, incluant 5 petits déjeuners, 5 jours/soirs de ski alpin et 5 jours de ski de fond.
Forfait 3 jours disponibles sur demande *Le prix peut varier en fonction de l'établissement choisi. Taxes en supplément.		
RÉSERVOTEL 1-800-463-1568	Renseignements: (418) 827-4561 Conditions de ski Montréal (514) 961-6670 Québec (418) 827-4579	Mont-Sainte-Anne

FORFAIT SKI MONT-SAINTE-ANNE

HÉBERGEMENT 2 NUITS + BILLET DE SKI 2 JOURS
à partir de **129\$** par pers. occ. quad. taxes en sus.

DANS UN CONDO 2 CHAMBRES ENTièrement ÉQUIPÉ AVEC FOYER

AU PIED DU MONT
LE VILLAGE VACANCES ANIMÉES MONT-SAINTE-ANNE

Information et réservation
1-800-463-1870

SKIEZ LES 3 SOMMETS 2 nights / 3 days

HÔTEL CLARENDON
À partir de **144\$**
par personne, en occ. double.

Vieux Québec
INCLUANT: 2 couchers, 1 souper table d'hôte, 2 petits-déjeuners américains complets, 1 billet de ski (1 jour) au centre de ski STONEHAM.

HÔTEL VAL DES NEIGES
À partir de **199\$**
par personne, en occ. double.

Mont-Sainte-Anne
INCLUANT: 2 soupers table d'hôte, 2 couchers, 2 petits-déjeuners américains complets, 1 billet de ski (2 jours) à la STATION MONT-STE-ANNE et l'accès à la piscine intérieure, au sauna, au bain tourbillon et le service de navette entre l'hôtel et les remontées.

AUBERGE LA PIGNORONDE
À partir de **169\$**
par personne, en occ. double.

Baie-Saint-Paul
INCLUANT: 2 soupers table d'hôte, 2 couchers, 2 petits-déjeuners américains complets, 1 billet de ski (1 jour) au MASSIF DE PETITE-RIVIÈRE ST-FRANÇOIS et l'accès à la piscine intérieure.

RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATIONS
1-800-463-5250
PLUSIEURS AUTRES FORFAITS DISPONIBLES POUR GROUPES ET INDIVIDUELS

Nouveau procès pour Glen Crossley ?

LUCIE CÔTÉ

■ En Cour d'appel, hier, Me Jeffrey Boro, l'avocat de Glen Crossley, reconnu coupable d'un délit de fuite ayant causé la mort du nageur Victor Davis, en 1989, a tenté d'obtenir la tenue d'un nouveau procès.

Âgé aujourd'hui de 25 ans, Crossley, conducteur de la Honda Civic qui a renversé le jeune champion olympique, le 11 novembre 1989, à Sainte-Anne-de-Bellevue, a été condamné en avril 1992 à purger 10 mois de prison.

Son appel lui a toutefois permis de demeurer depuis en liberté provisoire.

À l'époque, le juge Pierre

Brassard, de la Cour du Québec, avait qualifié d'inraisemblable le témoignage de l'accusé, qui disait avoir ignoré, au moment de l'impact, qu'il venait de frapper quelqu'un.

Heurté de plein fouet, le gillard de 95 kg pour 1m88 avait été projeté 17 mètres plus loin, mais l'automobiliste prétendait avoir cru que son pare-brise — où le corps de Victor Davis était imprimé, soulignait le juge Brassard — avait été abimé par la bouteille d'orangeade que le nageur tenait à la main. Aussi avait-il quitté les lieux de l'accident sans s'arrêter, pour se rendre au poste de police 40 minutes plus tard.

Aux juges qui ont pris la cause en délibéré, Me Boro, qui en

appelle à la fois du verdict et de la sentence, a plaidé que son client n'avait pas eu droit à une défense pleine et entière lors de son procès parce qu'il avait d'abord été obligé de témoigner sur cet incident à l'enquête du coroner.

« Le juge aurait dû tenir une enquête pendant le procès pour savoir ce que la Couronne avait appris pendant le témoignage de Glen Crossley et lui demander de ne pas en tenir compte pour respecter ses droits fondamentaux », expliquait hier Me Boro.

L'avocat reproche aussi au juge Brassard d'avoir cru que son client avait voulu s'enfuir le soir de l'incident sans considérer qu'il s'était rendu de son plein gré au poste de police peu de temps après.

VENTE

20% à 45%

collection CALÈCHE

Bois de cerisier
Bois d'érable
Mise de côté
Grande sélection de chambres et salles à manger

10 Poplaw meubles
DEPUIS 1948

6312 St-Hubert, Montréal • 271-4787

Ensemble Louis-Philippe

COLES GRANDE RÉOUVERTURE

CENTRE ROCKLAND 2305 ROCKLAND

LE JEUDI 16 FÉVRIER

Les prix sont en vigueur dans ce magasin uniquement et ce, du 16 jusqu'au 19 février, jusqu'à l'épuisement des stocks.

ÉPARGNEZ jusqu'à 50% ou PLUS
À l'achat d'articles sélectionnés, dans ce magasin uniquement
HÂTEZ-VOUS! LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES

Vous êtes invités à célébrer l'ouverture de notre nouveau magasin! Une ambiance idéale pour bouquiner! Une excellente sélection!

<p>LE CLIENT JOHN GRISHAM Prix courant 19,95\$ MAINTENANT À 9,99</p>	<p>DANSEZ TANT QU'IL EST TEMPS Shirley MacLaine Prix courant 29,95\$ MAINTENANT À 4,44</p>
<p>L'ENFANT DES SEPT MERS Paul-Loup Sulitzer Prix courant 34,95\$ MAINTENANT À 4,44</p>	<p>FLEUR D'ALYS JEAN BEAUNOYER Prix courant 22,95\$ MAINTENANT À 11,49</p>
<p>CES ENFANTS D'AILLEURS tome 2 Arlette Cousture Prix courant 24,95\$ MAINTENANT À 12,49</p>	<p>QU'EST-CE QU'ON MANGE? tome 3 Prix courant 34,95\$ MAINTENANT À 17,49</p>

COLES

Heures d'ouverture
Lundi - Mercredi 9h30 - 18h
Jeudi - Vendredi 9h30 - 21h
Samedi 9h - 17h
Dimanche 12h - 17h

Nous nous donnons le droit de limiter les quantités.

QUÉBEC!

Ils sont partis en ski pour trois jours!

À partir de **59\$***

par personne par nuit à l'Hôtel Stoneham (occ. double)

Si je suis tout seul à la maison, c'est que mes maîtres sont partis à Stoneham, à moins de 20 minutes de Québec. Ils disent que c'est la station de ski la plus animée et les meilleures conditions de ski dans l'est du Canada. Le voisin a beau venir me voir soir et matin, j'aimerais mieux être à Stoneham, moi aussi!

Le forfait dodo-ski inclut l'hébergement et le ski de 9h00 à 22h00. Aussi disponible en appartement studio à partir de 69\$ par personne par nuit.

*Tarif basse saison pour des séjours de 2 nuits et plus. Taxes en sus. Léger supplément la fin de semaine.

Ski Stoneham

POUR LE SKI, POUR LE PRIX - SITE DE LA COUPE DU MONDE

(418) 848-2411 (800) 463-6888

1420, avenue du Hibou, Stoneham (Québec) G0A 4P0

PAS DE RELÂCHE POUR LA RELÂCHE

Quatre bonnes raisons de faire le détour.

<p>La nuit Insomniaques, travailleurs de nuit, couche-tard et léve-tôt sont au poste. Une ville, douze personnages, douze énigmes à résoudre. Quelle histoire!</p>	<p>Les marottes de Charlotte Des marionnettes au théâtre Une découverte de ce grand petit monde, à faire en compagnie de Charlotte Sicone, la marionnette fêlée de la troupe de l'Avant-Pays.</p>	<p>Boucle d'Or et les trois ours Parce qu'une belle promenade dans un conte merveilleux mis en exposition, c'est magique pour tous!</p>	<p>Une 2^e peau qui parle Vous aimeriez entrer dans la peau d'un dragon, d'une sorcière, d'une reine ou d'un loup? À moins que vous ne préfériez celle d'un pompier ou d'un pilote de course? Cet atelier est pour vous.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Entrée / Adultes 6\$/ GRATUIT pour les moins de 12 ans

Le Musée de la civilisation est administré par le ministère de la Culture et des Communications. 85, rue Dalbousc, Québec (418) 643-2158

HÔTEL RAMADA[®] QUÉBEC CENTRE-VILLE

À partir de **59⁰⁰****

Les enfants jusqu'à 12 ans sont logés gratuitement.

- Piscine intérieure
- Garage intérieur
- Sauna/centre conditionnement
- Communiquant avec le Mail Centre-Ville (125 boutiques)
- Près du Vieux-Québec

** Par nuit / nombre de chambre limité taxes en sus
Jusqu'au 30 avril 1995
* Pour tous les détails appelez nous

395, rue de la Couronne Québec (Québec) Canada G1K 7X4
Réservation: 1-800-267-2002 / 418-647-2611

Au coeur du Vieux-Québec

La vie à Québec

Au coeur du Vieux-Québec nous sommes le tremplin de vos plus belles journées de ski!

FORFAIT 2 PERSONNES

145 chambres entièrement rénovées

- 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à «La Table du Manoir»

À partir de **99\$***

Taxes en sus
Réservations à l'avance
Nombre de chambres limité

HÔTEL Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tél: (418) 692-1030 Téléc: (418) 692-3822

* Non valide les 3, 4, 10 et 11 février 1995

Renseignez-vous sur nos autres forfaits 1 800 463-6283

Forfaits plaisirs d'hiver

<p>Hôtel & ski 99⁰⁰\$</p> <p>par nuit par chambre en occupation double. Gratuit pour les 12 ans et moins. (ski, hébergement et petit déjeuner) comprend 2 billets de ski de jour pour adulte au centre de ski Le Relais. Un séjour idéal dans la Vieille Capitale! Sôt arrivé, vous profitez de l'accueil chaleureux et du confort de l'hôtel. 233 chambres luxueuses, resto petit déjeuner, piscine intérieure, saunas.</p>	<p>Forfait sport et plein air 89⁰⁰\$</p> <p>par nuit, occupation double / minimum 2 nuits. Comprend un remboursement jusqu'à 30,00\$ par séjour sur présentation de reçus d'activités sportives tels : ski, hockey, glissade, etc...</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Holiday Inn QUÉBEC

SAINT-FOY

Pour information : 3125, boulevard Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 4A8
Téléphone : (418) 653-4901 • 1-800-463-5241

Bonjour!

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au

1-418-692-2471

Poste 674

Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec

La Fédération de l'âge d'or du Québec célèbre son 25^e anniversaire

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ) célèbre cette année son 25^e anniversaire. Son président, Philippe Lapointe, 83 ans, lançait hier la série d'activités qui marqueront l'événement en 1995. Il a souligné que la FADOQ compte actuellement 170 000 membres, répartis dans près de 1000 clubs et 17 regroupements régionaux. Ce qui en fait l'organisation la plus représentative des aînés.

Mais Philippe Lapointe, d'une vitalité débordante, a surtout démontré à quel point le slogan *Une force pour l'avenir*, choisi pour cet anniversaire, est vrai. Il a rappelé que selon Statistique Canada, si les gens de plus de 60 ans représentent aujourd'hui 12 p. cent de la population du Québec, ils seront près du quart de la population dans 25 ans.

L'énorme organisation de la FADOQ et ses larges assises populaires, tout comme l'énergie qui se dégage de ses clubs et as-

sociations, avaient attiré un large éventail de politiciens, séduits par cette plate-forme extraordinaire.

À la tribune, Denis Lazure, député péquiste de Laprairie, représentait le premier ministre du Québec, et Bernard Patry, député fédéral de Pierrefonds-Dollard, le premier ministre du Canada. Enfin, dans la salle, accompagné de sa femme, Suzanne Marçil, le chef de l'opposition du Québec, Daniel Johnson. Ni le docteur Lazure, ni M.

Johnson n'ont tenté d'échapper aux nombreux journalistes qui les ont sollicités, et leur présence a fini par ressembler à une épreuve d'endurance.

C'est devant cette assemblée choisie que Philippe Lapointe a souligné l'appui que les organisations des aînés ont apporté à divers mouvements et coalitions. Tout en remerciant les deux piliers de gouvernement de leurs contributions respectives, M. Lapointe a rappelé que la FADOQ avait pris des positions remar-

quées pour l'Année internationale de la famille, se préoccupant de façon aigüe du décrochage scolaire, de la pauvreté des aînés, et de la crise des finances publiques. Il a émis des doutes sur ce qui allait advenir de l'accessibilité aux services de santé et face à la détérioration du climat social.

Cette année, les aînés entendent s'interroger sur la place qui leur sera réservée dans l'avenir. « On veut y voir clair », a déclaré M. Lapointe, rappelant que

les clubs de l'âge d'or avaient dépassé l'assimilation aux loisirs, particulièrement incarnés dans leur cas à l'organisation de bingo.

Loisirs récréatifs ? La représentante des relations publiques des casinos du Québec, Louise Collignon, fière des 10 p. cent de clientèle que représentent les gens de l'âge d'or pour les deux casinos du Québec, et qui leur a annoncé une salle de repos spéciale au Casino de Montréal, n'avait pas éprouvé le chapitre des activités des membres de la FADOQ, loin de là. En 1995, ils vont fêter, mais surtout ils veulent accroître leur présence dans la révision du régime fiscal, tant fédéral que provincial.

Second objectif, ils entendent lutter pour l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux, « fortement remis en question ». Et ils veulent défendre la qualité de vie des aînés, tant à leur domicile que dans les centres d'hébergement.

Les membres de la FADOQ se sont déclarés, par la voix de leur président, totalement opposés à la taxation de REER et au déplacement de 65 à 67 ans pour l'accès aux programmes de sécurité de la vieillesse. Enfin, les membres de la FADOQ entendent combattre les frais modérateurs et dénoncent la source du problème, qui est selon eux la sur-prescription. A noter que Glaxo-Québec, « un des principaux membres de l'industrie pharmaceutique novatrice », s'est associée officiellement aux festivités du 25^e anniversaire de la FADOQ.

Endettement collectif

Sur la question de l'endettement collectif, et sur le partage équitable du fardeau fiscal, les membres de la FADOQ entendent s'impliquer à fond. « Nous allons étudier les budgets provinciaux et fédéraux, a lancé M. Lapointe. Un groupe spécial va étudier ces questions et faire connaître nos réactions. Le pacte fiscal doit être revu, et les programmes fiscaux ne doivent pas faire seuls les frais de toute tentative d'effacement du déficit. »

À la veille du budget d'Ottawa, un tel discours ne pouvait que plaire aux oreilles attentives de Denis Lazure, député péquiste, qui fut hier beaucoup plus prolix que son collègue fédéral Bernard Patry.

Le docteur Lazure a noté les progrès considérables de la participation des aînés à la gestion des affaires quotidiennes. Il a souligné le « point tournant de notre histoire ». On s'attendait à un rappel du référendum. On a eu un discours sur le budget. Fédéral, évidemment. Le point tournant étant la tentative d'améliorer l'équilibre du budget. Et sans avoir à parler sa dernière chemise, le docteur Lazure a pu évoquer la possibilité que le prochain budget de M. Paul Martin s'en prendrait aux assistés sociaux, aux chômeurs et aux personnes âgées, alors qu'il faudrait, selon lui, « aller chercher l'argent où il est : il y a trop d'évasions fiscales, a-t-il dit, et ce n'est pas aux bâtisseurs du Québec de faire les frais de cette correction budgétaire ». Selon le député péquiste, le fisc frappe de plus en plus les particuliers — de 20 p. cent à 40 p. cent sur les dernières vingt années — alors que les sociétés ont vu leur fardeau fiscal alléger dans le même temps dans des proportions identiques.

Pris d'assaut par les journalistes, le chef de l'opposition, Daniel Johnson, a fait état de l'omniprésence des gens de son parti, « à peu près partout, même si nous ne siégeons pas à un pour quinze sur des commissions noyautées ».

Sensible aux félicitations du docteur Lazure au sujet de la « main tendue des aînés aux jeunes dans leur lutte pour le maintien des conditions d'admission aux collèges ou aux universités », une action qui vise directement la réforme Axworthy et Ottawa, M. Lapointe a rappelé qu'au Québec, il y avait depuis deux ans un Conseil des aînés qui travaille en collaboration avec la plupart des ministères provinciaux », et que cet organisme travaille aussi en collaboration avec le Conseil permanent de la jeunesse.

Les aînés et les accidents de la route

■ Le président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec, Georges Lalande, participait hier au lancement des activités qui marqueront tout au long de l'année le 25^e anniversaire de fondation de la Fédération de l'âge d'or du Québec. Par son appui à cet événement, la SAAQ démontre à nouveau l'importance que la clientèle aînée revêt pour elle sur le plan de la sécurité routière. « Bien qu'ils constituent le groupe d'âge le moins impliqué dans les accidents de la route, les aînés représentent toutefois une clientèle à risque en tant que piétons », a souligné M. Lalande. « Depuis 1988, environ 27 000 piétons ont été victimes d'un accident de la route. Des 150 piétons qui meurent annuellement, 40 p. cent sont effectivement des personnes âgées de 55 ans et plus », a-t-il précisé.

UNE DE NOS FAÇONS D'ENCOURAGER LE PERFECTIONNEMENT.

LE CERTIFICAT À TEMPS PARTIEL, COMME CELUI DE JEAN-MARC GIROUX.



Technicien chez Bell depuis plusieurs années, Jean-Marc Giroux sentait le besoin de relever de nouveaux défis et d'enrichir ses connaissances. C'est ce qui l'a encouragé à faire son certificat en développement de logiciels à l'UQAM. Et comme les cours qu'il a suivis répondaient bien aux attentes du marché, il a été promu au poste de consultant en développement de systèmes informatiques.

CERTIFICATS

DATE D'ADMISSION:
1^{ER} MARS 1995

Adaptation scolaire et sociale
Administration*
Administration de services
(Concentrations: banque, coopérative, transport)*
Administration des services publics
Affaires immobilières (général)*
Alphabétisation
Analyse chimique
Analyse financière*
Animation culturelle
Arts d'impression*
Arts plastiques*
Assurance et intervention financière*
Communication*
Comptabilité générale
Création littéraire
Développement de logiciels
Droit social et du travail*
Écologie
Économique
Éducation en milieu de garde
Éducation interculturelle
Éducation morale

Éducation personnalisée pour les aînés-es*
Enseignement de la formation personnelle et sociale**
Enseignement des langues secondes
Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire**
Études appliquées en urbanisme*
Formateurs d'adultes en milieu scolaire
Français écrit
Français écrit pour non francophones*
Géographie physique
Géologie appliquée
Gérontologie sociale
Gestion des documents administratifs et des archives
Gestion des ressources humaines I (Fondements)*
Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)*
Gestion des services municipaux
Gestion du commerce extérieur*
Gestion informatisée*
Immigration et relations interethniques
Informatique
Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Instructeurs en milieu de travail
Interprétation visuelle*
Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Intervention psychosociale
Littérature de jeunesse
Marketing*
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Peinture*
Santé et sécurité au travail
Scénarisation cinématographique
Sciences comptables*
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Sciences sociales
Sculpture*
Télécommunications
Terminologie

L'UQAM offre aussi des programmes de certificat de premier cycle à Laval (682-1343)

Région de Lanaudière (654-8768) (Ville de Le Gardeur)
Région de la Montérégie (349-6755) (17 villes différentes)
La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 1 000 \$ à 10 000 \$.

*Programme contingenté

**Ces programmes ne sont pas offerts au campus du centre-ville. Offerts à des groupes.

Pour tout renseignement additionnel,
composez le
987-3121.

L'UQAM
une force
novatrice



Université du Québec à Montréal

Le conseil de Chambly lève la suspension de l'agent Guérin

GEORGES LAMON

C'est à l'unanimité que le conseil municipal de Chambly a levé, hier soir en assemblée extraordinaire, la suspension administrative sans solde de l'agent Yvon Guérin, en vigueur depuis le 2 septembre, à la suite de l'Opération Brigade de la Sûreté du Québec.

Cette nouvelle étape dans le dossier Guérin permet toutefois à ce dernier de percevoir son traitement à partir du 9 février, date de sa libération par le juge Sansfaçon des accusations portées contre lui. Rappelons que depuis la suspension de Guérin, la ville de Chambly a dû embaucher un policier temporaire au traitement hebdomadaire de 806,34 \$. Celui du policier Guérin s'élevant à 1 241,16 \$.

En outre, c'est par un vote majoritaire de trois contre deux, et sur recommandation du directeur intérimaire Pierre Trudeau, que le conseil a adopté une autre résolution qui maintient la suspension de Guérin du service de police jusqu'à la fin de l'enquête disciplinaire de Trudeau.

M. Trudeau doit remettre son rapport au conseil le 21 février. C'est à la lumière de quelque 3 000 pages du rapport de la Sûreté du Québec, résultant de l'Opération Brigade, et remis le 2 février que le directeur Trudeau devra décider, à la lumière des allégations contenues dans le rapport, des mesures disciplinaires à prendre ou non contre Guérin. Il restera ensuite le cas des quatre autres policiers de Chambly.

Cette décision du conseil fait suite à la recommandation du directeur Trudeau, qui estimait préférable de maintenir Guérin à l'écart du service jusqu'à la fin de son enquête disciplinaire.

Rappelons que Guérin a été libéré jeudi dernier, à Longueuil, par le juge Robert Sansfaçon, d'accusations de complot et de trafic de stéroïdes anabolisants, en compagnie de l'agent Pierre Langlois, de Brossard et de Steven Thompson.

Le conseiller Claude Lesieur, lui-même policier au SPCUM, s'est opposé au fait d'écarter temporairement l'agent Guérin

du service de police. « Il n'y a rien qui justifie qu'on interdise à Guérin de réintégrer le service, lui qui est déjà suspendu sans traitement depuis le 2 septembre 1994, a-t-il précisé dans son intervention. Il y va de toute la transparence et la visibilité de notre service de police auprès des citoyens. »

A son avis, les accusations contre les cinq policiers de Chambly représentent « le maximum qu'on ait pu porté contre eux ». Ce qui reste, selon lui, en matière de discipline, notamment, c'est « du petit lait ». Insistant sur le fait que l'opération de la SQ était justifiée mais pas sa manière, le conseiller Lesieur a réitéré que les accusations ne légitimaient pas la suspension sans solde de Guérin.

Claude Lesieur a aussi rappelé au maire Pierre Bourbonnais sa déclaration à *La Presse*, dans laquelle, ce dernier parlait de « commentaires et d'impressions qu'il avait à l'égard de la Sûreté du Québec ». Le maire Bourbonnais a insisté sur le fait qu'il voulait plutôt dire par là envers « l'opération » déclenchée par la SQ à Chambly.

Une réponse à des besoins bien contemporains

«Le Jardin du Fort» En plein centre-ville



Pierre de Villard

Condominium
Le Jardin du Fort
2055, rue du Fort
Montréal
Tel.: 932-8000
Métro: Atwater ou Guy

Madame, Monsieur,
Avez-vous déjà pensé à investir pour votre «qualité de vie» en achetant comme pied-à-terre ou résidence principale un appartement dans un petit immeuble neuf, bordant un agréable jardin en plein centre-ville de Montréal?

Si vous êtes de ceux qui aiment la tranquillité tout en souhaitant être proche de l'activité du centre-ville, de ses restaurants, de ses boutiques, de ses musées ou de son centre d'affaires, venez nous voir!

Si vous êtes fatigués de la circulation ou des allées et venues en hiver sur des routes difficiles, venez nous voir!

Si vous imaginez votre nid douillet dans un immeuble élégant et fonctionnel, dans un quartier tranquille mais aussi à deux pas de tous les services, venez nous voir!

Nous avons, comme vous, pensé à tout cela et sommes heureux de pouvoir vous présenter au «Jardin du Fort» un condominium qui réunit beaucoup des qualités que vous recherchez. Nos prix varient de 59 500 \$ à 149 500 \$ * en fonction des différents modèles que nous présentons.

Nous sommes certains que vous serez intéressés.

En attendant votre visite, toute mon équipe et moi-même vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre entier dévouement.

* taxes en sus, admissibles au Crédit Proprio, subvention de taxes foncières jusqu'à 10 000 \$.

Pierre de Villard
Pierre de Villard, président

SECID Canada Inc.
2055, rue du Fort, app. 4, Montréal Tel.: (514) 932-8000

Accueil:
du lundi au jeudi
de 11 h à 19 heures
Le samedi
et le dimanche
de 13 h à 17 heures
Fermé le vendredi

Un enfant survit aux piqûres de matières fécales de sa mère

d'après AP
SEATTLE

Les médecins ne savaient plus que penser. Chaque fois que l'état du petit garçon s'améliorait, son infection reprenait de plus belle, en dépit de tous les antibiotiques qui lui étaient administrés.

Le mystère fut enfin éclairci lorsque la mère du bambin de 4 ans fut surprise à injecter des matières fécales dans la solution intraveineuse du petit malade.

La mère dénaturée, Nashelle Lynn Wood, 24 ans, de Columbia Falls, au Montana, a été accusée lundi d'agression au premier degré sur un enfant. La poursuite a exigé que si l'accusée versait la caution de 150 000 dollars exigée pour sa remise en liberté, tout contact avec son fils ou tout autre mineur lui soit strictement interdit, si ce n'est en présence d'un adulte de confiance.

Lors de son arrestation, Nashelle Wood avait en sa possession une seringue dont l'analyse a établi qu'elle contenait des bactéries présentes dans les matières fécales.

Les spécialistes croient reconnaître dans ce comportement la présence du syndrome de Münchausen, sous l'effet duquel un parent, poussé apparemment par le besoin d'attirer l'attention des médecins, fait à un enfant quelque chose qui force celui-ci à subir un traitement.

Dans ce cas particulier, la mère s'était présentée le 29 janvier à l'hôpital avec son enfant, qui souffrait d'une surdose de tylenol.

Le problème fut rapidement

réglé, mais le bambin contracta ensuite une grave infection au niveau de la tête.

Les analyses d'urine révélèrent la présence de colibacilles E dans son sang.

DES TAUX À VOUS FAIRE TOURNER LA TÊTE.

4,9%*

5,9%*

8,9%*

TERME DE 36 MOIS
sur ces modèles 1994: Colt, Colt Wagon, LHS, Intrepid, Concorde, New Yorker, LeBaron, Spirit et Acclaim.

TERME DE 48 MOIS
sur la Dodge Spirit et la Plymouth Acclaim 1995.

TERME DE 48 MOIS
sur ces modèles 1995: Colt, New Yorker, LHS, Caravan et Voyager.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION. QUELQU'UN DE FIABLE.

*Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



SKI TREMBLANT
139\$* p/p
2 nuits à Condotels
2 jours de ski à Tremblant

* Basé sur un condo partagé par 4 personnes, avant taxes. Chaque condominium comprend foyer au salon et une cuisinette toute équipée. Remontées mécaniques inclus.

Aussi 3 jrs/ 3 nuits à partir de \$205 p/p. Condo pour 2, 3, 5, et 6 sur demande.

Condotels du Village Tremblant
Rés : 1 800 567-6764

FABRICVILLE

OUVERT
DIMANCHE
12 h à 17 hLE
SOLDE
QUE VOUS
ATTENDIEZ
EST
COMMENCÉ!

Achetez

1 2

OBTENEZ

MÈTRE
DE TISSU
au prix courantPATRONS
Vogue Butterick

ACHÉTEZ-EN 1

OBTENEZ-EN 2

GRATUITS*

*Avec achat de tissu
et la carte d'or.
Détails en magasin

MÈTRES

de valeur égale ou
inférieure

GRATUITS*

* Détails
en magasinARTICLES
de COUTURE
VARIÉSAchetez-en 1 2
obtenez-en
GRATUITS*NOTRE PLUS GRANDE SÉLECTION SPÉCIALE À DATE
DE TISSUS MODE ET TISSUS DE DÉCORATION

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.



■ PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est 493-6666
 ■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest 866-1821
 ■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurent / Marcel Laurin 334-0910
 ■ NOTRE-DAME-DE-GRACE — 6444, avenue Somerset 483-2885
 ■ DORVAL — 2050, boul. St-Régis 683-4550
 ■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont 737-4755

■ LASALLE — 8469, boul. Newman 385-8045
 ■ CHOMÉDEY, LAVAL — 1205, boul. Labelle 688-1039
 ■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde 682-1880
 ■ CHOMÉDEY, LAVAL — 1545, boul. Le Corbusier 978-1313
 ■ ST-LEONARD — 6854, rue Jean-Talon est 899-0060
 ■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau 672-8384
 ■ TRACY/SOREL — 7000, boul. de la Plaza Tracy 746-0047

GRATUIT

● RIDEAUX ● STORES

● LITERIE, ETC.

SERVICE D'ACHAT
À DOMICILE

493-6666

Sans obligation d'achat

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.Tam-tam du
mont Royal :
quels bénéfices?

ÉRIC CLÉMENT

■ Le Centre de la montagne, dont la vocation est de préserver le caractère naturel du mont Royal, s'oppose à ce que l'Association des artistes anonymes (AAA) perçoive une part des bénéfices de l'activité du tam-tam dominical qui s'y déroule chaque été.

L'organisme estime que l'AAA n'est pas en droit d'avoir une telle exigence, compte tenu que l'association ne met aucune énergie dans la conservation du parc du Mont-Royal et que s'il y a des bénéfices, ils doivent être réinvestis dans la préservation de cet espace vert.

Le Centre tient à dire que les bénéfices sont pratiquement inexistantes et qu'au contraire, l'événement dominical coûte cher : « Personne ne fait de l'argent avec cette activité, explique M. Jean-Yves Benoit, du Centre de la montagne. Au contraire, tous ceux qui sont impliqués en dépendent. Il y a, par exemple, des coûts très élevés en ce qui a trait à la protection policière ».

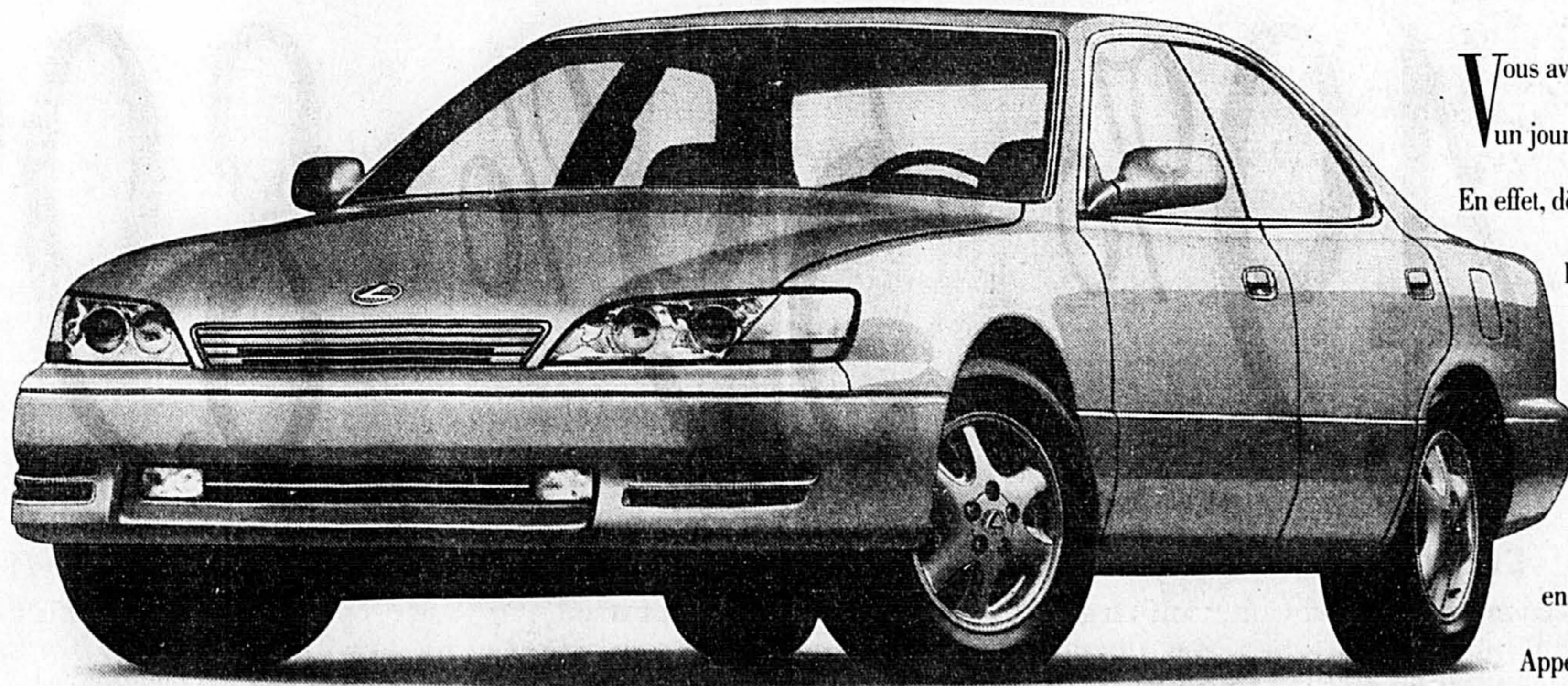
Le Centre, qui est financé à 85 p. cent par des subventions municipales et gouvernementales, reconnaît recevoir 25 p. cent sur les ventes de crème glacée et de rafraîchissement effectuées sur place, mais déclare que ce pourcentage, qui représentait « à peine 7000 \$ l'an dernier », ne couvre même pas ses dépenses.

Il dit devoir déployer beaucoup d'énergie (une trentaine de bénévoles l'an dernier) pour sensibiliser les adeptes du tam-tam à l'importance de laisser les lieux le plus propre possible. « Cela nous a coûté 15 000 \$ l'an dernier, dit M. Benoit. Sans compter que chaque dimanche, on a organisé des mini-corvées qui ont permis de réduire les coûts de nettoyage municipal. Il n'y a donc pas lieu de prétendre qu'il y a des retombées financières importantes et que certains tirent profit de cette activité. »

Même si le Centre ne s'oppose pas à ce que l'AAA soit reconnue officiellement par la Ville, il estime que tous les percussionnistes qui jouent près de la statue de Georges-Étienne Cartier ne sont pas membres de l'AAA.

Sans espérer que l'événement soit déplacé dans un autre lieu, M. Benoit croit que « la montagne ne s'en porterait pas plus mal ». Il admet cependant que les ajustements apportés l'an dernier ont donné un nouveau caractère « convivial » à l'activité. Mais il ne faudrait pas que l'événement prenne de plus amples proportions, selon lui.

Désormais, posséder ce qu'il y a de mieux n'est plus une question de temps. Il faut juste choisir le bon moment.



Vous aviez l'intention de conduire une Lexus un jour ? Et bien ce jour est enfin arrivé.

En effet, dès maintenant et pour un temps limité,

profitez de nos options spéciales

de financement ou de location sur

l'incomparable Lexus ES300.

Le moment n'a jamais été si bien

choisi pour vous procurer la norme

en matière d'excellence automobile.

Appelez au 1 800 26-LEXUS dès aujourd'hui

pour connaître le nom du concessionnaire

le plus proche.

Profitez d'un taux spécial de financement ou louez une Lexus ES 300 pour 599\$/mois.

 LEXUS
À la conquête de la perfection



GRANDE VENTE D'ARTICLES D'ARTISANAT

Le magasin qui vous offre de super bas prix!

POUR 1995
 En plus de la qualité et du service qui vous sont offerts chez W.H. Perron depuis plus de 65 ans, vous trouverez...
PLUS D'ARTICLES
 • Des milliers de nouveaux articles d'artisanat et un immense rayon pour les jeunes.
PLUS D'IDÉES
 • Des livres, des feuilles d'instructions et des conseillers en artisanat qui sauront répondre à toutes vos questions.
ET ENCORE PLUS DE BAS PRIX!

2 semaines seulement!

LA VENTE DÉBUTE LE 15 FÉVRIER 1995

VENTE

PEINTURE FOLKART

Peinture acrylique de qualité, riche en pigments et à base d'eau. Choix de plusieurs couleurs. Non toxique. 59 ml. Prix cour. : 1,44 \$ ch.

VENTE 1 33\$ ch.

1/2 PRIX

FILS À BRODER

QUALITÉ EUROPÉENNE SUPÉRIEURE!

- 6 brins
- 100 % coton
- 60 couleurs bon-teint
- écheveau de 8 m

Prix après vente : 25¢ ch.

VENTE 12¢ ch.

10 jours seulement

PRIX IMBATTABLE

FLEURS PRINTANIÈRES D'APPARENCE NATURELLE

Donnez à votre maison un air de printemps. Choisissez parmi les iris, les jonquilles et les tulipes.

SEULEMENT 1 88\$ bouq.

1/3 DE RABAIS

FLEURS D'APPARENCE NATURELLE

Un assortiment incroyable! Choisissez parmi les roses, les chrysanthèmes, les pieds d'alouettes, les tulipes, les jonquilles et plusieurs autres. Prix cour. : de 69¢ à 11,99 \$ ch.

VENTE de 46¢ à 7 99\$ ch.

1/2 PRIX

BÂTONNETS DE COLLE

Mini Pour pistolet-colleur à haute ou basse température. 10 cm. Prix cour. : 10¢ ch.

VENTE 5¢ ch.

Régulier Pour pistolet-colleur à haute ou basse température. 20 cm. Prix cour. : 39¢ ch.

VENTE 20¢ ch.

1 BAS PRIX

CERCEAUX DE BOIS

Notre gamme complète de cerceaux réglables pour broderie à un unique bas prix! Choix de 7 grandeurs, de 7,5 cm à 35,5 cm. Prix cour. : de 1,29 \$ à 2,39 \$

99¢ ch.

AU CHOIX

25 % DE RABAIS

RUBANS A PICOTS

Rubans de nylon aux couleurs de Pâques. Rouleaux de longueurs et de largeurs variées. Prix cour. : 88¢ ch.

VENTE 66¢ ch.

1/2 PRIX

ARTICLES DE PAPIER MÂCHÉ

À décorer au pochoir, à orner de tissu ou à peindre.

- MINI-BOÎTE Après vente : 1,98 \$ **VENTE 99¢** ch.
- MINI-PANIER Après vente : 2,58 \$ **VENTE 1 29\$** ch.
- LAPIN ASSIS Après vente : 6,98 \$ **VENTE 3 49\$** ch.
- LAPIN DEBOUT Après vente : 8,98 \$ **VENTE 4 49\$** ch.
- MOUTON Après vente : 12,98 \$ **VENTE 6 49\$** ch.

1/3 DE RABAIS

ARTICLES DE FER-BLANC

Choisissez parmi des articles de fer-blanc galvanisés de couleur terre cuite ou vert-de-gris. Plusieurs formats, de 17,5 cm à 25 cm.

VENTE 6 59\$ Prix cour. : 9,99 \$ ch.

20 % DE RABAIS

LAINES À CROCHETER

Laine 100 % coton offerte en 13 couleurs unies et en 5 couleurs panachées. Lavable à la machine. Idéale pour le tricot et le crochet. Prix cour. : de 1,99 \$ à 2,19 \$

VENTE de 1 59\$ à 1 75\$ ch.

30 % DE RABAIS

CISEAUX WHITE ROSE

Parfaits pour les droitiers et les gauchers Lames d'acier inoxydable. 21,5 cm. Prix cour. : 3,49 \$ ch.

VENTE 2 44\$ ch.

ACHAT SPÉCIAL

TREILLIS PRÊT À ÊTRE DÉCORÉ

Treillis de bois brun idéal pour les arrangements floraux.

PETIT SEULEMENT 1 47\$ ch.

GRAND SEULEMENT 2 47\$ ch.

SUPER BAS PRIX

ARCHES DE VIGNE

Ces magnifiques arches de vigne brune laquées sont prêtes à être décorées. Choix de 2 modèles.

SEULEMENT 4 88\$ ch.

FLEURS SÉCHÉES VENTE

FLEURS VARIÉES

Directement des meilleurs producteurs! Créez de magnifiques arrangements avec des graminées, des immortelles, de la lavande d'Hollande, du pavot et bien plus. Nous vous offrons un très grand assortiment.

AU CHOIX 3 99\$ bouq.

PIED D'ALOUETTE D'HOLLANDE

Gros bouquet de fleurs roses, blanches, mauves ou de couleurs variées. **SEULEMENT 6 97\$** bouq.

EUCALYPTUS

Parfait pour tout arrangement. Offert en plusieurs couleurs. Bouquet de 112 g. Prix cour. : 3,99 \$ bouq. **VENTE 3 19\$** bouq.

STATICE ALLEMAND

Gros bouquet de fleurs blanches. Ajoutez une touche délicate à vos arrangements. Prix cour. : 3,99 \$ bouq. **VENTE 3 44\$** bouq.

TRAVAUX POUR LES JEUNES DE TOUT ÂGE

GOUACHE LIQUIDE

Choix de 9 couleurs. Non toxique. Bouteille de 250 ml. Prix cour. : 2,69 \$ ch. **VENTE 1 97\$** ch.

TROUSSES D'ARTISTE

Choix de 3 trousse pouvant contenir 12 feutres et 12 pastels à l'huile, 12 crayons de couleur et 12 pastels ou 12 crayons de couleurs et 12 crayons de cire. Prix cour. : 7,99 \$ ens. **VENTE 5 97\$** ens.

ENS. QUICK POINT

Les travaux à l'aiguille rendus faciles grâce à ces ensembles spécialement conçus pour les jeunes. Choix de 12 modèles. Prix cour. : 7,79 \$ ens. **VENTE 5 84\$** ens.

ENS. DE POMPONS

Tout ce dont vous aurez besoin pour créer de jolis personnages. Choix de 28 modèles. **SEULEMENT 97¢** ens.

PEINTURE DE SABLE

Ensemble comprenant le sable, le papier collant et 4 dessins. Prix cour. : 7,99 \$ ens. **VENTE 6 39\$** ens.

FIMO

Pâte à modeler qui durcit en quelques minutes au four. Offerte en 29 couleurs vives. 58 g. Prix cour. : 3,29 \$ ch. **VENTE 2 63\$** ch.

SUPER FLEURS À SUPER PRIX

PENSÉES

Bouquet de 7 fleurs offert en 8 magnifiques couleurs et en plusieurs modèles. **SEULEMENT 1 57\$** bouq.

PIC-PENSÉES

Pic formé de fleurs et d'un bouton. Offert en bleu, fuchsia, blanc et autres. **SEULEMENT 27¢** ch.

IPOMÉES

Bouquet de 7 fleurs offert en blanc, lavande, jaune et autres. **SEULEMENT 3 47\$** bouq.

GUIRLANDE D'IPOMÉES

Idéale pour décorer un treillis. Offerte en 6 couleurs. 1,8 m. **SEULEMENT 5 97\$** ch.

GÉRANIUMS

Bouquet de 3 fleurs offert en plusieurs couleurs dont rouge, blanc et rose. **SEULEMENT 2 97\$** bouq.

GÉRANIUM SUR TIGE

Parfait dans tout arrangement. Offert en rouge, blanc, fuchsia ou rose. Prix cour. : 1,99 \$ ch. **VENTE 1 33\$** ch.

TOURNESOL SUR TIGE

Idéal pour tout travail d'artisanat ou pour décorer votre maison. Prix cour. : 2,29 \$ ch. **VENTE 1 53\$** ch.

TÊTE DE TOURNESOL

Donnez une touche de soleil à un chapeau! Choix de 3 grandeurs. Prix cour. : 1,69 \$ paq. **VENTE 1 27\$** paq.

HEURES D'OUVERTURE

Lun. au ven. de 9 h à 21 h
 Sam., dim. et jours fériés de 9 h à 18 h
 La vente se termine le 28 février 1995

NOUS PRÉPARONS ET PRODUISONS NOS CIRCUITAIRES AVEC GRANDS SOINS. DES ERREURS PEUVENT CÉPANDANT SE GLISSER DANS LES DESCRIPTIONS, LES ILLUSTRATIONS OU LES PRIX. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE ERREUR DE PRIX, L'ARTICLE SERA VENDU À SON PRIX RÉEL. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LA VENTE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À LA SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE.

GATINEAU
 25, chemin de la Savane
 Les Terrasses de la Savane

LAVAL
 2900, boul. Labelle
 Aut. 440 sortie boul. Labelle

BOUCHERVILLE
 1451, rue Ampère
 entre les sorties 92 et 95



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

L'ingénieur biomédical Louis-Gilles Durand et son « bébé », un stéthoscope entièrement électronique.

Un stéthoscope électronique bientôt sur le marché

CAROLE THIBAudeau

■ Coup au coeur déstabilisant pour les disciples d'Esculape! Un stéthoscope entièrement électronique est appelé à remplacer le bon vieux appareil acoustique suspendu au cou des médecins depuis 1852.

Que l'on se rassure, cependant! Le nouvel appareil a exactement l'apparence des stéthoscopes classiques. On ne va pas sacrifier au progrès une image aussi bien établie!

Ce nouvel outil, bientôt sur le marché, a vu le jour grâce à la collaboration de la firme montrealaise Teratechnologie, qui a investi 2,5 millions dans l'aventure, et le laboratoire de génie biomédical de l'Institut de recherches cliniques de Montréal.

Il sera fabriqué par Teratechnologie et mis en marché par Baxter Corporation, une compagnie ontarienne qui distribue plus de 35 000 produits médicaux au Canada.

Trois ans de recherche

Ce stéthoscope est l'aboutissement de près de trois ans de recherches. « Il fait appel aux récentes technologies en matière de miniaturisation et de faible consommation d'énergie », explique M. Louis-Gilles Durand, responsable du projet « STETHOS » à l'Institut.

Selon M. Durand, STETHOS se distingue des autres par trois aspects. D'abord, c'est le seul stéthoscope entièrement électronique. (Il existe des stéthoscopes semi-électroniques.) Ensuite, il adapte les fréquences difficiles à entendre, comme les bruits mécaniques, à la sensibilité de l'oreille humaine.

Enfin, on peut écouter le coeur suivant trois modes: le mode cloche, qui capte les très basses fréquences; le mode diaphragme, pour les sons de haute fréquence et les sons pulmonaires; le mode diaphragme étendu, pour entendre les fréquences très élevées des valves cardiaques artificielles.

À l'extrémité « patient » du stéthoscope se trouve un micro alors qu'à l'extrémité « médecin » se trouvent deux petits haut-parleurs qui entrent dans le pavillon de l'oreille.

STETHOS s'avère très utile pour capter des sons plus difficiles à percevoir pour l'oreille, comme les sons mécaniques. Si on jumelle le stéthoscope à un ordinateur doté d'un environnement Windows, on peut visualiser directement les sons reproduits, comme sur un électrocardiogramme.

« Cet aspect se révèle absolument extraordinaire pour l'enseignement aux jeunes médecins, affirme le docteur Jacques Genest junior, cardiologue à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Léger, robuste, STETHOS possède huit niveaux d'amplification. « Cela peut s'avérer précieux pour les médecins qui ont

l'oreille moins fine, affirme le docteur Genest. Cela demande une très bonne ouïe d'ausculter un patient. »

L'appareil est doté d'un système qui atténue les bruits de frottement sur du tissu ou de chocs.

Electromed rivalise avec les multinationales

CAROLE THIBAudeau

■ Une compagnie de Saint-Eustache rivalise de haute technologie avec des multinationales biomédicales pour révolutionner et amoindrir le coût de l'examen et le traitement du coeur et des artères, dans une branche de la cardiologie nommée hémodynamie.

Voilà ce que révélait hier une visite de presse organisée à l'Institut de cardiologie de Montréal.

C'est dans la salle d'hémodynamie qu'on procède à l'examen des artères au rayon-X et à des opérations réalisées à l'aide d'un cathéter comme la dilatation au ballonnet d'un vaisseau sanguin.

Electromed a terminé l'installation de sa salle d'hémodynamie au printemps dernier, à l'Institut de cardiologie, un projet multipartite qui a coûté 2,4 millions.

La firme entend y poursuivre des projets de recherche avec deux partenaires respectés sur la scène internationale: l'Institut lui-même et l'équipe du docteur Isaac Azancot à l'hôpital Lariboisière de Paris.

Le docteur Azancot est membre d'un conseil européen d'imagerie cardiaque. « C'est en Europe que se trouvent les principales équipes d'imagerie », commente M. Michel Robert, d'Electromed.

Electromed numérise des images sur CD-ROM, là où l'on fonctionne traditionnellement avec des bobines de film. Elle joue ainsi dans les plates-bandes de multinationales comme Philips, Siemens et General Electric, qui vendent déjà des salles d'hémodynamies numérisées, incompatibles les unes avec les autres,

chacune voulant protéger son marché.

Sur un ordinateur ordinaire L'originalité d'Electromed, c'est justement la compatibilité de son produit avec celui des concurrents, et sa capacité de fonctionner sur des ordinateurs multimédia ordinaires.

« Pour le médecin, il en résulte une grande souplesse d'utilisation: on peut faire tourner des séquences dans la salle d'opération lorsque la chirurgie est en cours.

« S; si on est le médecin de garde, on peut visionner le film de l'examen d'un patient; on peut envoyer les images par simple ligne téléphonique comme n'importe quel courrier électronique », explique le docteur Jacques Lespérance, radiologue.

Pour mettre au point son produit, Electromed a d'abord fait l'acquisition d'une technique innovatrice d'imagerie, en participant aux travaux du docteur Azancot, grâce à l'appui financier d'Innovatech du Grand Montréal.

Finies les bobines de film Résultat: l'ordinateur peut maintenant archiver l'image et la travailler. Finies les bobines de film à 80 \$ par examen. On obtient plutôt un disque CD-ROM d'environ 5 \$. Une économie importante, lorsqu'on examine 6000 patients chaque année.

Plusieurs projets de recherche sont en cours dans la salle d'Electromed pour parfaire les techniques d'hémodynamie. Par exemple, on cherche à mesurer

plus précisément la gravité du rétrécissement de l'artère. Un autre projet porte sur l'amélioration de la qualité des images numériques, qui sont déjà aussi bonnes que les images sur films. Un autre encore consiste à traiter l'image de façon à pouvoir diminuer la dose de radiations qui atteint le patient.

Enfin, des techniques de compression d'image permettront de pouvoir transmettre un jour des séquences sur l'autoroute électronique. Les images demandent énormément de données numériques. Alors un film de 30 images par secondes!

« A 25 images par seconde, on engorge actuellement n'importe quel réseau de transmission de données! Tout le défi est là pour les chercheurs », conclut le docteur Azancot.

HONDA CIVIC BERLINE
ÉDITION SPÉCIALE

15 ? 95 \$*

● CLIMATISEUR
● BOÎTE AUTOMATIQUE

25 EN STOCK
LIVRAISON IMMÉDIATE

BOÎTE MANUELLE DISPONIBLE

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

HONDA DE blainville

T-FAL®

40%

de rabais

DESCRIPTION	PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ	SPÉCIAL CONSOMMATEUR
Poêle 20 cm	21,99 \$	12,99 \$
Poêle 26 cm	28,99 \$	16,99 \$
Poêle 30 cm	33,99 \$	19,99 \$
Casserole 1 L	33,99 \$	19,99 \$
Casserole 3 L	39,99 \$	23,99 \$
Sauteuse 4 L	56,99 \$	33,99 \$
Faitout 5 L	56,99 \$	33,99 \$
Poêle à steak	44,99 \$	26,99 \$
Ensemble 3 ustensiles	7,99 \$	4,49 \$
Marguerite	5,99 \$	3,49 \$



MACADAM

UNE NOUVELLE GAMME DE POÊLES ET CASSEROLES T-FAL.

Obtenez 40% de rabais basé sur le prix de détail suggéré du manufacturier avec tout achat de 25\$ et plus d'épicerie.

Du 13 février au 7 mai 1995 chez Métro et Marché Richelieu.

METRO

MARCHÉ RICHELIEU

RÉSULTATS
Tirage du 95-02-14

3	4	5	7	11
17	23	25	27	33
38	42	46	49	51
54	55	56	59	68

Prochain tirage: 95-02-15

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

